



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE



RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE (RA) Campagne agricole 2004-2005

TOME I

GENERALITES, METHODOLOGIES ET PRINCIPAUX RESULTATS

Direction du Marketing et des Etudes Economiques
Service des Statistiques Agricoles

Octobre 2007

AVANT-PROPOS

Depuis le précédent Recensement agricole de Madagascar 1984-1985, la connaissance des structures d'exploitation et des caractéristiques fondamentales de l'agriculture malgache se heurtait à l'inexistence d'une base de sondage actualisée pour la conduite d'une nouvelle série d'enquêtes sur le secteur agricole réalisées sur des échantillons représentatifs.

L'appréciation de l'impact des efforts dans le développement rural nécessite pourtant la disponibilité des données statistiques fiables et actuelles qui fournirait une vue objective sur le secteur agricole, pour améliorer les prises de décisions politiques et économiques. Pour remédier à cette carence en données statistiques fiables et actualisées, le Gouvernement malgache a décidé de faire entreprendre le Recensement de l'Agriculture 2004-2005 (RA 2004-2005), conformément à la recommandation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) dans le cadre du Programme de Recensement Mondial de l'Agriculture 2000.

Le Recensement de l'Agriculture 2004-2005 a été conçu et réalisé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), avec l'assistance technique de la FAO, et la contribution financière de la Banque Mondiale à travers le Projet de Soutien au Développement Rural, ainsi que celui de l'Union Européenne.

La période de référence choisie est la campagne agricole 2004-2005. Les travaux de cette opération statistique de grande envergure se sont étalés de février 2004 à Octobre 2007, et devaient comporter six principales phases, à savoir :

- La préparation administrative et technique du recensement ;
- Le recensement pilote ;
- La réalisation des opérations de dénombrement des unités primaires ;
- La réalisation du recensement proprement dit (enquête auprès des exploitations agricoles) ;
- Le traitement informatique des données du recensement ;
- L'analyse et la diffusion des résultats du recensement.

Le Recensement de l'Agriculture 2004-2005 a couvert l'ensemble du territoire national, permettant de disposer des données par district, par région, par province et au niveau national. Il a été mené sous forme d'enquête par sondage de grande envergure avec un échantillon d'exploitations agricoles représentatif au niveau district. De par leur taille et leurs caractéristiques, les grandes exploitations et les exploitations modernes ont été enquêtées de manière exhaustive. Le RA 2004-2005 a intégré la dimension genre dans le processus de production et d'analyse des données statistiques.

Le recensement a nécessité une organisation méthodique et un important travail de contrôle. L'information recueillie permet donc une description complète de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche traditionnelle dans toutes ses diversités locales, et constitue ainsi une base de données exploitable sur plusieurs années, pour répondre aux demandes

d'informations sur les structures de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Les utilisateurs pourront ainsi disposer de résultats comparables pour l'ensemble des provinces, régions et districts.

Le présent document intitulé "Tome I : Généralités, Méthodologies et Principaux Résultats Définitifs du RA 2004-2005" constitue l'un des documents élaborés pour cette importante investigation statistique qu'est le RA 2004-2005. En dehors de ce volume, les documents suivants sont également disponibles sur le Recensement de l'Agriculture (RA 2004-2005) :

- Tome II : Population et Exploitations Agricoles - Résultats Définitifs du RA 2004-2005.
- Tome III : Parcelles et Superficies des Cultures - Résultats Définitifs du RA 2004-2005.
- Tome IV : Cheptel Animal - Résultats Définitifs du RA 2004-2005.
- Tome V : Matériels et Equipements - Résultats Définitifs du RA 2004-2005.
- Tome VI : Pêche et Aquaculture - Résultats Définitifs du RA 2004-2005.
- Tome VII : Intégration de la Dimension Genre - Résultats Définitifs du RA 2004-2005.
- Dépliant sur les principaux résultats du RA 2004-2005.
- CD-ROM du RA 2004-2005.

Par ailleurs, des enquêtes connexes ont permis de produire une importante gamme de données liées à l'environnement rural, aux potentiels et aux efforts de production, aux techniques de production et aux performances du secteur. Ces données constituent des éléments de définition des principaux indicateurs pour le suivi, l'évaluation et l'analyse des programmes sectoriels sur la pauvreté, la vulnérabilité, l'insécurité alimentaire, le développement des filières d'exportations, l'amélioration de la production et de la productivité, les aménagements et les voies d'accès et les capacités du pays à couvrir les besoins du marché local ainsi que ses performances à pénétrer le marché international. En conséquence, les résultats du dernier Recensement de l'Agriculture constituent un instrument privilégié dont les analyses approfondies sur des thèmes spécifiques, qui permettront de mieux orienter les stratégies de développement rural en général et de développement agricole en particulier.

La publication de ces résultats s'adresse à l'ensemble des utilisateurs, y compris le Gouvernement et les partenaires au développement, afin qu'ils puissent disposer des indicateurs pertinents pour mieux saisir les mutations du monde rural.

A toutes les entités et les personnes qui ont contribué à leur manière à la réalisation du Recensement de l'Agriculture 2004-2005, notamment aux agriculteurs qui ont répondu avec objectivité aux questions, aux cadres des différentes structures nationales concernées impliqués dans le processus, à tous les partenaires techniques et financiers qui ont accompagné la réalisation du projet, de la conception à la diffusion des résultats, la Banque Mondiale et l'Union Européenne, ainsi que l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), je tiens à adresser mes vifs et sincères remerciements.

Puissent les résultats de cette enquête statistique de grande envergure servir d'outil fondamental pour décider des initiatives d'actions en faveur du développement rural, rapide et durable.

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche



TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	i
SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
INTRODUCTION	1
I. PREMIERE PARTIE : ORGANISATION ET MISE EN ŒUVRE DU RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE (RA 2004-2005)	3
<i>1.1. OBJECTIFS DU RA 2004-2005</i>	<i>3</i>
1.1.1. Objectif global	3
1.1.2. Objectifs spécifiques.....	3
<i>1.2. ORGANISATION DU RA 2004-2005.....</i>	<i>4</i>
1.2.1. Calendrier des opérations	7
1.2.2. Formation du personnel du RA	10
1.2.3. Sensibilisation et publicité du RA.....	11
<i>1.3. MOYENS MIS EN ŒUVRE.....</i>	<i>11</i>
1.3.1. Moyens humains	11
1.3.2. Moyens matériels.....	12
1.3.3. Moyens financiers.....	12
<i>1.4. DIFFICULTES RENCONTREES</i>	<i>13</i>
1.4.1. Difficultés techniques	13
1.4.2. Difficultés financières	13
II. DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE DU RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE (RA 2004-2005)	14
<i>2.1. METHODOLOGIE</i>	<i>14</i>
2.1.1. Concepts et définitions.....	14
2.1.2. Champ du RA 2004-2005.....	31
2.1.3. Période de référence du RA 2004-2005	31
2.1.4. Intégration de la dimension genre.....	32
2.1.5. Plan de sondage et tirage de l'échantillon.....	32
2.1.6. Méthodes d'estimation	36
2.1.6. Méthodes d'estimation	36
2.1.7. Variables d'enquête	37
2.1.8. Techniques pour la collecte des données	37
2.1.8.2. Dénombrement de l'enquête proprement dite.....	38
2.1.9. Méthodologie de traitement informatique des données du RA 2004-2005.....	38
2.1.10. Supports de collecte du RA 2004-2005.....	39

III. TROISIEME PARTIE : PRINCIPAUX RESULTATS DU RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE (RA 2004-2005)	41
3.1. <i>POPULATION AGRICOLE</i>	41
3.1.1. Structure de la population agricole	41
3.1.2. Structure selon l'âge et le sexe	43
3.1.3. Niveau d'instruction	44
3.2. <i>EXPLOITATIONS AGRICOLES</i>	46
3.2.1. Répartition géographique des exploitations agricoles par province selon le sexe	46
3.2.2. Structure par âge et sexe des exploitants agricoles.....	47
3.3. <i>PARCELLES ET SUPERFICIES DES CULTURES</i>	49
3.3.1. Parcelles et superficie cultivée des principales cultures vivrières	49
3.3.2. Superficie physique irriguée	51
3.3.3. Superficie physique et emplacement des parcelles	52
3.4. <i>CHEPTEL</i>	53
3.5. <i>MATERIELS ET EQUIPEMENTS</i>	54
3.6. <i>PECHE ET AQUACULTURE</i>	57
IV. QUATRIEME PARTIE : ANALYSE COMPARATIVE ET QUALITE DES DONNEES DU RECENSEMENT	59
4.1. <i>ANALYSE COMPARATIVE RA 1984-1985 ET 2004-2005</i>	59
4.2. <i>QUALITE DES DONNEES DU RA 2004-2005</i>	60
ANNEXES	62
<i>Annexe 1 LISTE DES PARTICIPANTS AU RA 2004-2005</i>	63
<i>Annexe.2 QUESTIONNAIRES DU RA 2004-2005</i>	67

LISTE DES CARTES

Carte 1 : DECOUPAGE EN ZONE DE SUPERVISION PHASE DENOMBREMENT	5
Carte 2 : DECOUPAGE EN ZONE DE SUPERVISION PHASE ENQUÊTE.....	6
Carte 3 : DECOUPAGE DES OPERATIONS SUR TERRAIN	8

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition de la population agricole par province (%).....	41
Graphique 2 : Pyramide des âges de l'ensemble de la population agricole.....	44
Graphique 3 : Répartition de la population agricole masculine plus de 5 ans par faritany et selon le niveau d'instruction.....	45
Graphique 4 : Répartition des chefs d'exploitation selon le groupe d'âge et le sexe	47
Graphique 5 : Pyramide des âges des chefs d'exploitation	48
Graphique 6 : Répartition des parcelles et de la superficie cultivée (Ha) par province.....	50
Graphique 7 : Répartition de la superficie du riz par province (Ha)	50
Graphique 8 : Répartition des exploitations rizicoles pratiquant l'irrigation par province selon le mode d'irrigation pratiqué.....	51
Graphique 9 : Superficie physique des exploitations agricoles par province selon l'emplacement de la parcelle	52
Graphique 10 : Répartition des effectifs du cheptel bovin par province et selon le sexe.....	54
Graphique 11 : Répartition des exploitants éleveurs de poissons par province.....	58

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Structure de l'échantillon du Recensement	33
Tableau 2 : Répartition de la population agricole par province selon le sexe.....	42
Tableau 3 : Répartition de la population agricole selon l'âge et le sexe (Effectif)	43
Tableau 4 : Répartition de la population agricole de plus de 5 ans par province selon le niveau d'instruction	45
Tableau 5 : Répartition des exploitations agricoles par province (faritany) et selon le sexe	46
Tableau 6 : Répartition des exploitations agricoles par tranche d'âge et selon le sexe	48
Tableau 7 : Répartition des parcelles et de la superficie cultivée par province (Ha).....	49
Tableau 8 : Répartition des exploitations rizicoles pratiquant l'irrigation par province selon le mode d'irrigation pratiqué	51
Tableau 9 : Répartition de la superficie physique par province selon l'emplacement des parcelles.....	52
Tableau 10 : Répartition des effectifs du cheptel par province.....	53
Tableau 11 : Répartition du nombre du petit matériel par province selon le type	55
Tableau 12 : Répartition du nombre du gros matériel par province selon le type.....	56
Tableau 13 : Répartition du nombre du matériel de pêche par province selon le type.....	57
Tableau 14 : Répartition des exploitants éleveurs de poissons par province selon le sexe	57
Tableau 15 : Répartition des étangs piscicoles par province selon le type d'étang.....	58
Tableau 16 : Analyse Comparative RA 1984-1985 et 2004-2005.....	60
Tableau 17 : Estimation de la variance du biais et de l'intervalle de confiance des principales variables.....	61

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFCAS :	Commission Africaine des Statistiques Agricoles
DDSS :	Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales
DMEC :	Direction du Marketing et des Etudes Economiques
DSI :	Direction des Systèmes d'Information
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
INSTAT :	Institut National de la Statistique
MAEP :	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MDAT :	Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire
PIB :	Production Intérieure Brute
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSDR :	Projet de Soutien au Développement Rural
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
RA :	Recensement de l'Agriculture
UP :	Unités Primaires
URSA :	Unités Régionales de la Statistiques Agricoles
US :	Unités Secondaires

INTRODUCTION

Contribuant à près du tiers de la Production Intérieure Brute (PIB) et occupant près de 80% de la population active, le secteur de l'agriculture (agriculture, élevage et pêche) constitue le pôle essentiel du développement économique national dans son ensemble. De ce fait, le développement rural en général et le développement de l'agriculture en particulier figurent parmi les priorités du Gouvernement.

L'efficacité et la cohérence des stratégies de développement mises en œuvre dans le secteur restent toutefois fortement tributaires de l'efficacité du système d'information agricole dans toutes ses composantes, et notamment en tant que pourvoyeur en données et paramètres de base pour la connaissance des potentialités et capacités du secteur agricole. En ce sens, un ensemble d'efforts ont été entrepris sur le plan institutionnel et technique, en vue de permettre au système d'information, notamment pour sa composante statistique, de jouer pleinement son rôle et d'assurer progressivement une alimentation régulière du système en données agricoles de base. Ces efforts se sont toutefois avérés limités pour répondre aux besoins nombreux du système d'information, d'où la nécessité de disposer d'une photographie comme base pour la connaissance du secteur.

Dans le but de permettre à la Direction du Marketing et des Etudes Economiques (DMEC) (Service des Statistiques Agricoles) du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) de remédier aux carences en données chiffrées sur l'agriculture malgache, un Recensement de l'Agriculture (RA) a été réalisé au cours de la campagne agricole 2004-2005. En effet, le recensement agricole de 1984-1985 ne constitue plus une référence fiable, sachant les changements de structure et les bouleversements intervenus dans le secteur agricole dont l'image s'est radicalement transformée au cours des vingt dernières années.

De ce fait, ce recensement qui intervient vingt ans après le recensement national de l'agriculture de 1984-1985 constitue un outil efficace de mise à jour de l'ensemble des données sur l'agriculture. Il permettra ainsi le renforcement qualitatif et quantitatif du système de statistiques agricoles, par la mise en œuvre d'un programme échelonné d'enquêtes statistiques qui assurera une alimentation régulière du système d'information agricole en données fiables, soutenant la stratégie de développement rural initiée par le Gouvernement.

Ce rapport général intitulé "Tome I : Généralités, Méthodologies et Principaux Résultats Définitifs du RA 2004-2005" qui présente un travail de synthèse de cette importante investigation statistique, comprend quatre parties :

Première partie : Organisation et mise en œuvre du Recensement de l'Agriculture

Deuxième partie : Méthodologie du Recensement de l'Agriculture

Troisième partie : Présentation des principaux résultats

Quatrième partie : Analyse comparative sommaire et qualité des données du recensement

Les résultats présentés dans le document ne renferment qu'une partie de la grande masse d'informations contenues dans le RA. Il a semblé utile de présenter les variables et les indicateurs les plus pertinents et utiles aux différents utilisateurs de l'information agricole et alimentaire. Ainsi, des analyses thématiques pourront être faites ultérieurement soit par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), soit par les chercheurs ou encore par tout autre utilisateur.

I. PREMIERE PARTIE : ORGANISATION ET MISE EN ŒUVRE DU RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE (RA 2004-2005)

1.1. OBJECTIFS DU RA 2004-2005

1.1.1. Objectif global

L'objectif global assigné au Recensement de l'Agriculture (RA 2004-2005) vise à fournir aux décideurs, aux opérateurs privés (Organisations paysannes, ONG, etc.), ainsi qu'aux partenaires du secteur agricole, des orientations claires pour élaborer des stratégies de développement cohérentes, planifier le développement du secteur rural à moyen et long termes, faciliter le suivi et l'évaluation des programmes d'investissement sur la base de données statistiques actuelles et fiables. Il s'agit de mettre en place un système d'informations fiable, viable, et optimal dans le secteur du développement rural, pouvant fournir les informations requises pour une planification saine du secteur.

1.1.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du Recensement de l'Agriculture (RA 2004-2005) consistent à :

- Produire des données structurelles réactualisées de l'agriculture malgache, vingt ans après le recensement national de l'agriculture de 1984-1985, permettant ainsi d'obtenir une nouvelle photographie de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche traditionnelle pour la campagne de référence ;
- Asseoir les bases techniques et méthodologiques sur lesquelles sera établi un système permanent de statistiques agricoles, en utilisant les données du RA comme ossature de base pour les futures enquêtes agricoles ou les études spécifiques sur les sous-secteurs à réaliser sur les dix prochaines années ;
- Fournir les agrégats statistiques et les indicateurs pour l'actualisation et le pilotage de la politique de développement rural de Madagascar.

Les données statistiques seront rassemblées pour toutes les exploitations agricoles, par province, région et district, et agrégées pour l'ensemble du pays. En effet, le RA 2004-2005 vise à rassembler des données statistiques essentielles portant sur :

- Le nombre, la taille, la structure, le statut juridique et le mode de faire-valoir ;

- Les ressources humaines des exploitations et les caractéristiques des ménages vivant directement des revenus de l'exploitation, ;
- Les superficies des exploitations ;
- Les effectifs et les caractéristiques du cheptel ;
- Le matériel agricole et l'équipement de l'exploitation.

En réponse aux attentes vis-à-vis du système d'information agricole pour une meilleure prise en charge de la stratégie de développement rural, ces objectifs s'intègrent également dans la cadre du Programme du Recensement Mondial de l'Agriculture 2000 de la FAO, dont l'objectif d'uniformisation des concepts et méthodes assure une comparabilité des données au niveau national et international.

1.2. ORGANISATION DU RA 2004-2005

L'organisation des travaux du Recensement de l'Agriculture (RA 2004-2005), tant pour la phase préparatoire qu'au niveau de la réalisation de l'enquête dans ses différentes phases, nécessite un dispositif opérationnel efficace à divers échelons, national et régional, afin de s'assurer un déroulement efficace de l'opération, en cohérence avec les objectifs retenus et les résultats attendus.

La structure ci-après a été mise en place dans le cadre de la réalisation du Recensement de l'Agriculture 2004-2005.

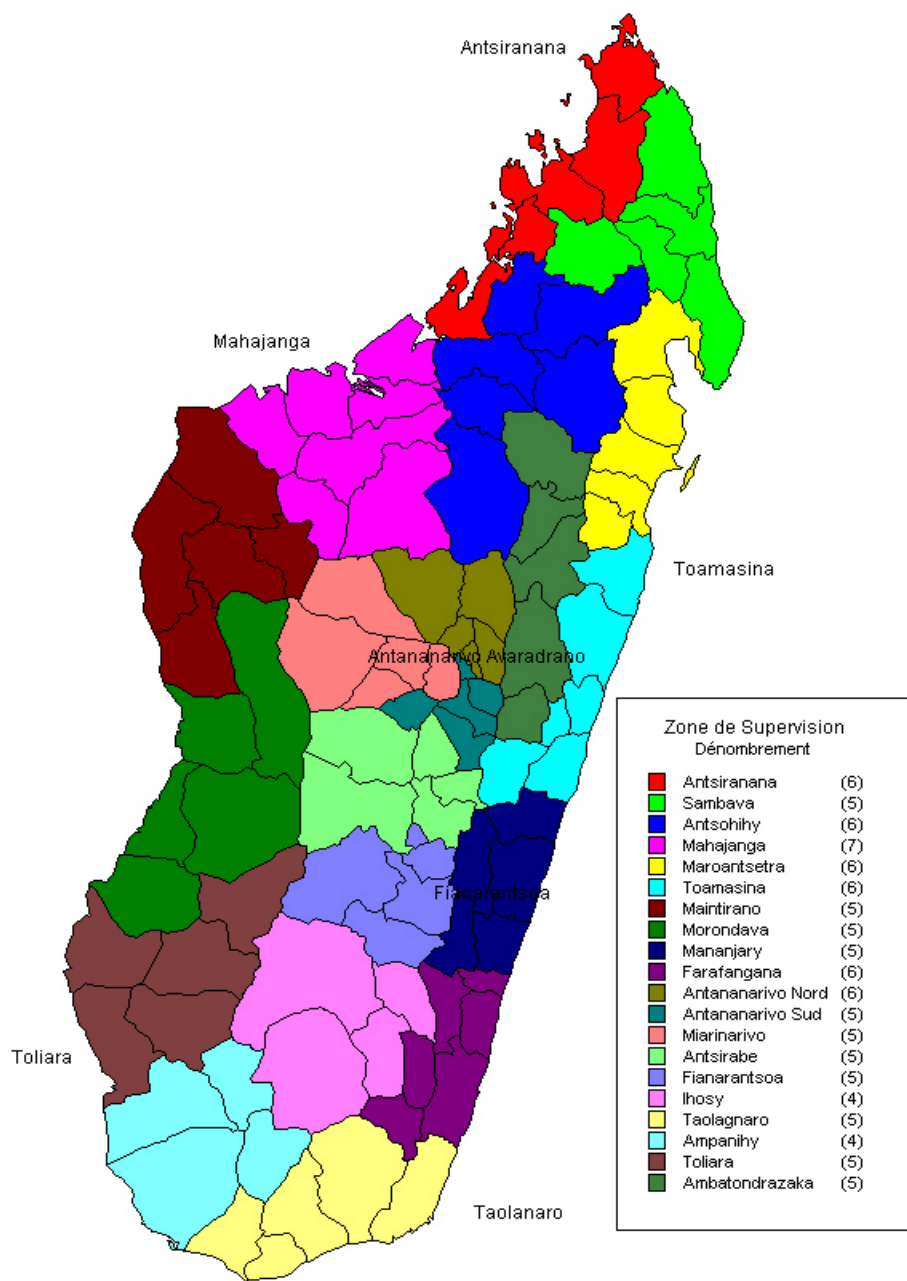
Niveau central

Une structure centrale chargée de la coordination et de la direction de l'ensemble des travaux a été mise en place, en vue de mener à bien les différentes interventions du RA. Cette structure se compose d'une unité nationale qui coordonne l'ensemble des activités, d'un département technique chargé de la coordination de toutes les activités techniques, tant au niveau du terrain qu'au niveau du traitement informatique, et d'un département logistique et financier.

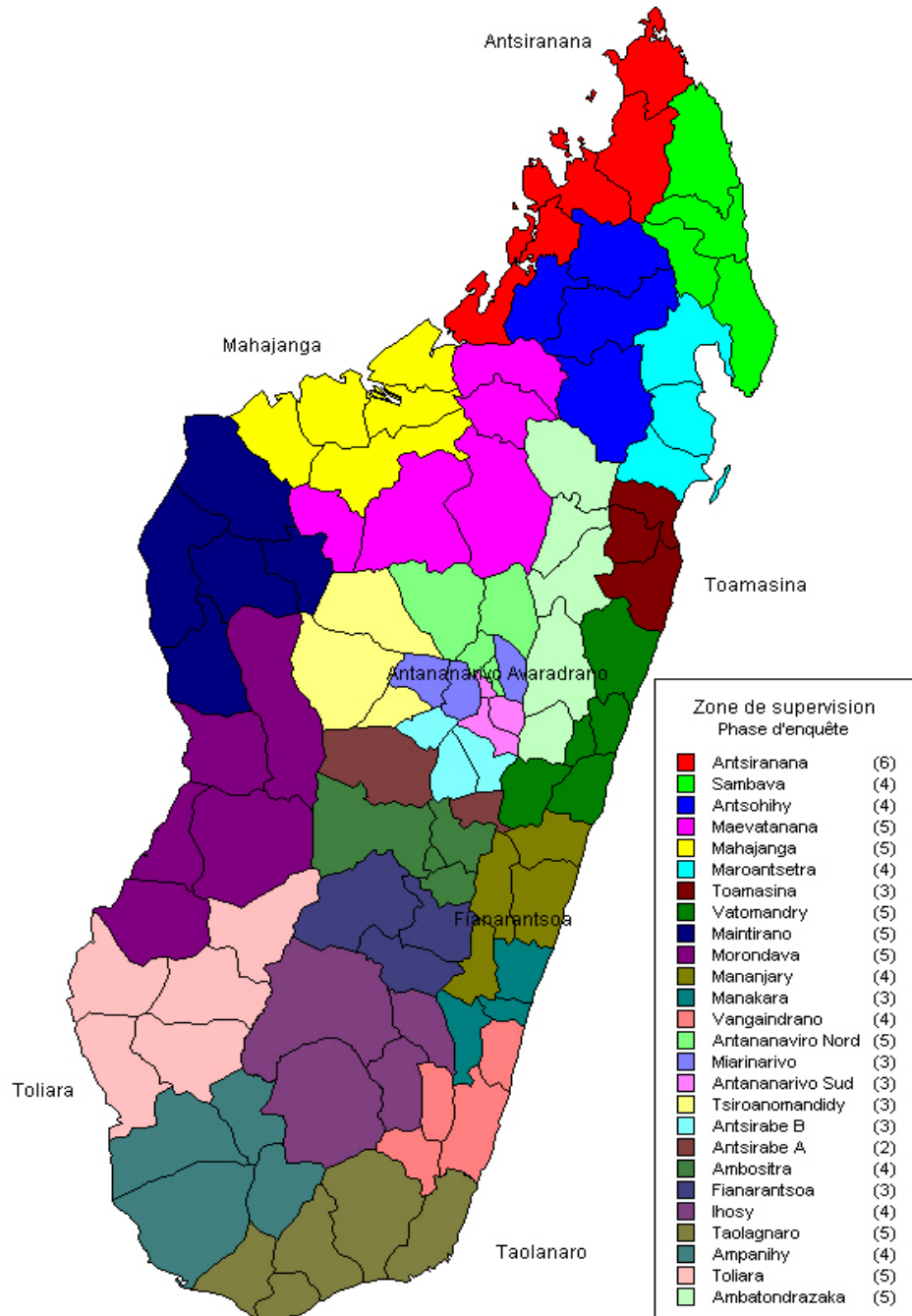
Niveau du terrain

Le pays a été subdivisé en 20 zones de supervision pour les travaux de dénombrement du Recensement de l'Agriculture (RA), et en 26 zones de supervision pour l'enquête proprement dite, comme le montrent les cartes ci-après.

**Carte 1 : DECOUPAGE EN ZONE DE SUPERVISION
PHASE DÉNOMBREMENT**



**Carte 2 : DECOUPAGE EN ZONE DE SUPERVISION
PHASE ENQUÊTE**



1.2.1. Calendrier des opérations

Les travaux du Recensement de l'Agriculture 2004-2005 ont pris deux ans et demi, dont la réalisation devait comprendre quatre grandes phases :

- Phase préparatoire,
- Phase de collecte,
- Phase d'exploitation des données,
- Phase de préparation, d'analyse et de publication des résultats.

1.2.1.1. Phase Préparatoire du RA (Février/Septembre 2004)

La phase préparatoire du RA s'est étalée du mois de février 2004 au mois de septembre 2004. Elle consistait en :

- La confection de la base de sondage des unités primaires, c'est-à-dire l'établissement de la liste des fokontany officiels existant sur le territoire national ;
- La préparation et l'adoption des textes législatifs autorisant le recensement ;
- La confection et la mise au point de la méthodologie, des documents techniques (questionnaires, manuels, concepts et définitions, etc.), ainsi que des supports de sensibilisation (affiches, dépliants, spots audiovisuels,...) du RA ;
- L'établissement du plan de tabulation du RA ;
- Le test des questionnaires du RA ;
- L'établissement du calendrier de l'opération RA dans ses différentes phases ;
- L'impression des supports d'enquête et de sensibilisation.

1.2.1.2. Phase Collecte des données du RA (Octobre 2004/Décembre 2005)

L'exécution des travaux de collecte des données du RA a été répartie en deux étapes :

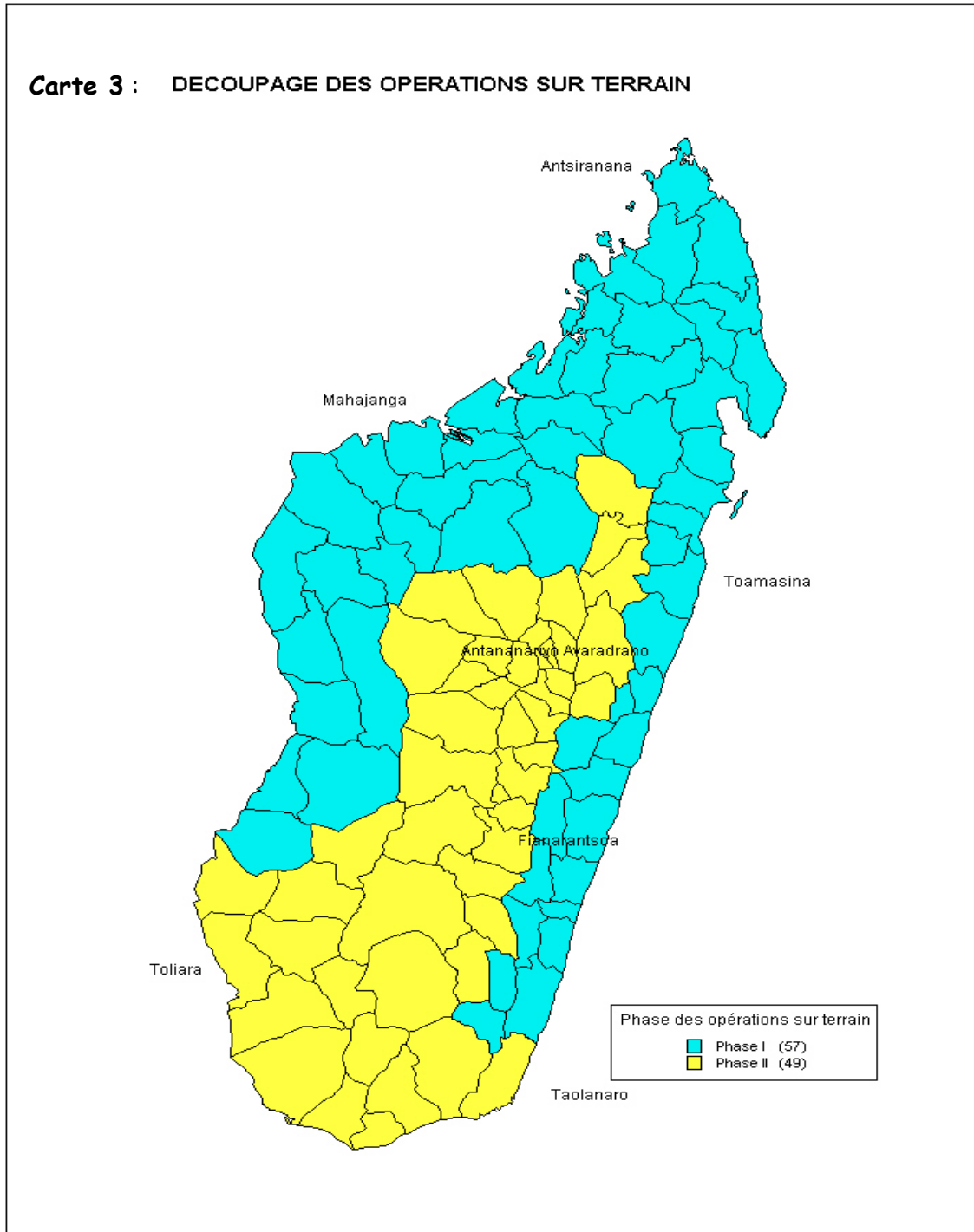
- La première étape concerne les opérations de dénombrement des fokontany ;
- La seconde étape concerne les opérations de dénombrement auprès des exploitants agricoles-échantillons.

Dénombrement des fokontany (Octobre 2004/Janvier 2005)

Le dénombrement des fokontany consiste à recenser exhaustivement, visiter case par case, tous les ménages des fokontany-échantillons, en faisant la distinction entre les ménages agricoles et les ménages non agricoles, et en procédant par ailleurs à l'identification et l'inventaire des grandes exploitations et des exploitations modernes.

Il vise à établir la liste des exploitants agricoles, dans laquelle on fait le tirage des exploitants-échantillon pour les unités statistiques du second degré.

Carte 3 : DECOUPAGE DES OPERATIONS SUR TERRAIN



Dénombrement des exploitants agricoles-échantillons (Mai/Décembre 2005)

Les opérations de dénombrement auprès des exploitants agricoles-échantillons sur le terrain ont été réalisées de mai à août 2005 pour la phase I et de septembre à décembre 2005 pour la phase II, aussi bien pour les exploitations traditionnelles que les grandes exploitations et les exploitations modernes

1.2.1.3. Traitement informatique des données du RA (Octobre 2004/Décembre 2006)

Le traitement des données du Recensement de l'Agriculture 2004-2005 a trois principaux objectifs :

- Rendre disponible à temps les données structurelles sur le secteur agricole ;
- Assurer la disponibilité d'une base de sondage pour les enquêtes en milieu rural ;
- Rendre disponible les résultats des productions agricoles de la campagne 2004-2005.

La réalisation de tels objectifs a nécessité l'établissement d'une organisation appropriée, la mise en oeuvre d'une importante logistique et de moyens suffisants, ainsi que l'adoption d'un planning d'exécution des différentes tâches. Le traitement des données procède de trois étapes :

- La réception, la vérification et le classement des fiches de collecte ;
- La saisie, le contrôle et l'apurement des données ;
- Les travaux d'édition des résultats et d'archivage des données.

La mise en oeuvre de ces différentes phases du traitement des données a amené à opérer des choix d'ordres organisationnel et technique.

Saisie et apurement des données

La saisie des données a été réalisée avec le logiciel CSPro sur lequel les programmes de saisie étaient conçus, tandis que le traitement a été effectué avec le SPSS, ce qui a permis d'éditer les principaux tableaux statistiques qui font l'objet de la présente publication. Les logiciels EXCEL et WORD ont été utilisés pour la présentation et la publication des résultats.

Les activités de saisie et d'apurement des données se sont déroulées d'octobre 2004 à août 2006. Elles ont mobilisé 90 opérateurs de saisie, encadrés par les techniciens de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) du MAEP et les experts nationaux du projet UTF/MAG/077 MAG. La saisie des données a nécessité l'acquisition d'un équipement informatique composé de 35 micro-ordinateurs équipés d'onduleurs, de 14 imprimantes (laser et jet d'encre) et de 2 micro-ordinateurs portables.

Tabulation, édition et archivage des données

Ces travaux ont été conduits concomitamment avec les opérations de saisie et selon le même calendrier. Le traitement des données du RA 2004-2005 a consisté en l'exploitation des données collectées sur le terrain, d'une part, et en l'édition des résultats finaux du mois d'août au mois de décembre 2006, d'autre part.

1.2.1.4. Analyse et publication des résultats du RA (Août 2006/Juin 2007)

Résultats préliminaires du RA (Août 2006)

Afin de satisfaire les besoins pressants des utilisateurs, les premiers résultats prioritaires du RA 2004-2005 ont été publiés en août 2006. Ils présentent des résultats synthétiques aux niveaux régional et national, pour des rubriques d'analyse principales. La publication des résultats préliminaires est une étape-clé vers la diffusion officielle des résultats définitifs.

Résultats définitifs du RA (Mars/Juin 2007)

Le présent document intitulé "Tome I : Généralités, Méthodologies et Principaux Résultats Définitifs du RA 2004-2005" constitue le document de base du RA 2004-2005. En dehors de ce tome, six autres documents sont publiés. Ces documents présentent en détail les résultats relatifs à chaque thème touché par le RA 2004-2005.

1.2.2. Formation du personnel du RA

La formation du personnel de collecte du Recensement de l'Agriculture 2004-2005 a été réalisée en deux étapes, aussi bien pour la phase de dénombrement des fokontany que pour la phase de dénombrement des exploitants agricoles-échantillons de l'enquête proprement dite.

La première étape réalisée au niveau central est destinée au personnel d'encadrement (11 superviseurs, 64 contrôleurs). La deuxième étape a été réalisée au niveau des centres de supervision par le personnel d'encadrement, et destinée aux 1 080 agents recenseurs. Les formations des agents recenseurs ont toujours été accompagnées d'une pratique sur terrain.

Entre les deux phases d'enquête, un recyclage de trois jours a été organisé à l'intention des encadreurs (superviseurs, contrôleurs). A l'issue d'un test de niveau en informatique, 90 opérateurs de saisie ont reçu une formation sur la saisie des données du RA avec le logiciel "CSPro", la familiarisation avec les masques de saisie et les conduites à tenir par un agent de saisie.

Le Coordonnateur national du projet a participé à la Session de la Commission Africaine des Statistiques Agricoles (AFCAS) organisée par la FAO au Mozambique en Octobre 2005 pour. Au cours du mois de mars 2007, deux cadres malgaches ont effectué un voyage d'étude de deux semaines au Sénégal où le recensement agricole a été mené avec succès, pour tirer profit de leur expérience en statistiques agricoles, et se familiariser avec les nouvelles techniques.

1.2.3. Sensibilisation et publicité du RA

Afin que tous les chefs d'exploitations agricoles et/ou leurs proches parents soient préparés à recevoir les agents recenseurs, le Recensement de l'Agriculture 2004-2005 a fait l'objet de campagnes d'information publicitaires de grande envergure. Des insertions d'articles dans la presse et des spots radiophoniques et télévisés ont été diffusés durant les mois qui ont précédé le lancement du RA. De nombreuses affiches ont été placardées jusque dans les zones les plus reculées du territoire. La préservation du caractère confidentiel des questions a favorisé la disponibilité et la motivation de l'exploitant à répondre sincèrement aux questions.

1.3. MOYENS MIS EN OEUVRE

La réalisation du Recensement de l'Agriculture 2004-2005 a nécessité la mobilisation d'importants moyens humains, matériels et financiers, de la part du Gouvernement et avec l'appui de ses partenaires de développement, en l'occurrence la Banque Mondiale et l'Union Européenne.

1.3.1. Moyens humains

Le RA a utilisé trois catégories de personnel : le personnel national permanent, le personnel national temporaire et les experts internationaux. La coordination nationale du RA a été assurée par le Directeur des Systèmes d'Information du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Le personnel national permanent a été constitué par les agents de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, et les agents des Unités Régionales de la Statistiques Agricoles (URSA). Ce personnel est composé de 1 statisticien- économiste, 4 économistes, 1 informaticien, 2 comptables, 17 contrôleurs, 10 opérateurs de saisie et personnel d'appui et 6 chauffeurs.

Pour ce qui concerne le personnel national temporaire, du fait de l'importance et du volume des travaux devant être réalisés dans le cadre du Recensement de l'Agriculture 2004-2005, la Direction des Systèmes d'Information a dû recruter du personnel temporaire, dont 2 statisticiens, 1 informaticien, 1 agronome, 1 agent d'appui, 11

superviseurs, 47 contrôleurs d'enquête, 1 080 agents recenseurs/ enquêteurs, 80 opérateurs de saisie et 8 chauffeurs.

Quant au personnel international, le Recensement de l'Agriculture 2004-2005 a bénéficié d'une assistance technique de la FAO pour des missions ponctuelles d'experts internationaux. Entre autre, la FAO a mis à la disposition du projet trois mois d'expertise internationale en statistique, deux mois d'expertise internationale en informatique et deux mois pour l'analyse des résultats, et ce en sus des missions de supervision technique des fonctionnaires du Bureau Régional de la FAO Accra et de la Division de la Statistique du Siège de la FAO Rome.

1.3.2. Moyens matériels

La réalisation du Recensement de l'Agriculture 2004-2005 a nécessité la mobilisation des matériels et équipements suivants :

- Matériels roulants (17 véhicules tout terrain, 30 moto-cross, 5 mobylettes),
- Matériels d'enquête (190 boussoles, 190 rubans métriques, 190 pesons de force 5 kilos, 100 calculatrices de poche programmables, 14 GPS, 22 balances de précision),
- Matériels informatiques (35 ordinateurs de bureau avec onduleurs, 2 ordinateurs portatifs, 14 imprimantes),
- Matériels de bureau (3 photocopieuses, 1 duplicopieur, 2 machines à spirale, 2 scanners, 1 vidéo-projecteur).

1.3.3. Moyens financiers

Le Recensement de l'Agriculture 2004-2005 a bénéficié de plusieurs sources de financement à savoir :

- La Banque Mondiale, à travers le Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR),
- L'Union Européenne, à travers le fonds STABEX, et
- La contribution du Gouvernement malagasy.

Ces ressources ont permis de supporter l'essentiel des frais liés aux opérations de collecte et de saisie, de fonctionnement du dispositif du RA, d'achat du matériel, de formation des cadres, pour une relance notoire de l'appareil statistique agricole malgache.

1.4. DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées au cours du Recensement Général de l'Agriculture (RA 2004-2005) furent essentiellement d'ordres technique et financier,

1.4.1. Difficultés techniques

La non-disponibilité des matériels au moment du lancement de l'enquête a causé des problèmes dans la réalisation des travaux de terrain.

En effet, pendant la phase de dénombrement, l'insuffisance de logistiques appropriées, notamment des véhicules tout-terrain pour des supervisions rapprochées, a été un facteur limitant pour les récupérations des fiches au niveau des terrains, ainsi que leur transmission au niveau central, entraînant ainsi du retard dans la réalisation des travaux de saisie et de traitement.

En outre, la non-disponibilité de certains matériels d'enquête, particulièrement les boussoles nécessaires pour les mesures des parcelles, a retardé la date de démarrage de l'enquête proprement dite, d'où la réalisation d'une partie des travaux de collecte sur terrain pendant la période de pluie avec les difficultés de déplacement.

Au niveau de la sortie des résultats, les non-disponibilités des experts internationaux ont retardé considérablement la réalisation des travaux correspondants à l'analyse des tableaux des résultats, de qui s'est répercuté sur le timing des activités.

1.4.2. Difficultés financières

Le financement de l'opération du recensement a été assuré sur deux principales sources de financement dont les objectifs et les préoccupations ne prenaient pas suffisamment en compte l'enjeu et le caractère d'un recensement agricole. A des moments où la collecte et le suivi du recensement sur le terrain devaient être entrepris selon le calendrier établi, la rupture d'approvisionnement ou de ravitaillement au niveau des terrains aussi bien en *perdiems* des agents qu'en moyens de fonctionnement tels que les carburants et/ou les pièces de rechange des motos et des véhicules s'avérait une préoccupation majeure.

II. DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE DU RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE (RA 2004-2005)

2.1. METHODOLOGIE

2.1.1. *Concepts et définitions*

Pour une meilleure compréhension des résultats du Recensement de l'Agriculture 2004-2005, les principaux concepts et définitions utilisés dans la collecte des données sur les exploitations agricoles doivent rester fidèles à l'esprit du Programme de Recensement Mondial de l'Agriculture 2000, tel que préconisé par la FAO, tout en comportant néanmoins des adaptations tenant compte de la spécificité de l'agriculture malgache et de l'expérience acquise au cours des enquêtes agricoles antérieures.

Le Recensement de l'Agriculture se définit comme une vaste opération d'investigation statistique destinée à recueillir périodiquement des renseignements quantitatifs sur la structure de l'agriculture. Au sens strict du terme, le recensement désigne le dénombrement exhaustif de toutes les exploitations agricoles. Mais, par extrapolation, il peut être réalisé au moyen d'un dénombrement par sondage, pourvu que l'échantillon soit assez grand pour permettre de dégager des données à l'échelon des régions.

2.1.1.1. **Caractéristiques des exploitations agricoles**

Exploitation Agricole

L'exploitation Agricole est une unité technico-économique de production agricole comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toutes les terres utilisées entièrement ou en partie pour la production agricole, et qui, soumise à une direction unique, est exploitée par une personne seule ou accompagnée d'autres personnes, indépendamment du titre de possession, du statut juridique, de la taille et de l'emplacement.

Elle comprend la terre exploitée en propriété, la terre exploitée à bail, ainsi que la terre effectivement exploitée par la direction en vertu de tout autre type d'accord. La direction unique peut être exercée par un particulier, par un ménage, conjointement par deux ou plusieurs particuliers ou ménages, par un clan ou une tribu, par une personne morale telle que société, institution religieuse, coopérative ou organisme d'Etat.

Il est à signaler que dans certain cas, une exploitation ne dispose pas de terrains exploités, par exemple les exploitations d'élevage pour lesquelles la terre n'est pas un facteur indispensable pour la production. Les terres possédées mais exploitées par d'autres personnes ne font pas partie de l'exploitation.

Parcelle

Une parcelle est une étendue de terre d'un seul tenant portant une seule culture ou une seule association de cultures semées ou plantées à la même date. Dans le cas de cultures arbustives, une parcelle est une partie de la plantation portant des arbres de la même tranche d'âge.

Champ

Un champ est une étendue de terre d'un seul tenant exploitée par un ménage et dont les limites sont bien déterminées par des bords naturels ou physiques et toujours visibles. Un champ peut porter une seule culture ou une association de cultures, ou comprendre une ou plusieurs parcelles portant des cultures ou des associations de cultures différentes.

Exploitant

L'exploitant est la personne qui, à la fois, décide de la mise en culture, de la récolte et de la vente des produits, de la date et du lieu de vente des animaux, du nombre d'unité à écouler. C'est donc la personne responsable de la marche d'une exploitation agricole et qui prend les décisions courantes pour la gestion de l'exploitation. Pour cette raison, on l'appelle aussi «Chef d'exploitation». Généralement dans les exploitations traditionnelles, l'exploitant est le chef du ménage agricole lui-même.

Mode de faire-valoir

La notion de faire-valoir concerne le régime juridique ou autre mode d'occupation ou d'exploitation des terres. Une exploitation peut être gérée sous une ou plusieurs formes de faire-valoir :

- (i) La parcelle est exploitée en mode de faire-valoir direct, si l'exploitant est propriétaire, avec ou sans titre de propriété, et par conséquent, il a le droit de décider comment et dans quelle mesure elle peut être utilisée. La parcelle possédée, mais donnée à bail à d'autres personnes ne fait pas partie de l'exploitation;
- (ii) Une parcelle est exploitée en mode de faire-valoir indirect, si l'exploitant n'est pas propriétaire, c'est-à-dire que l'exploitation de la parcelle s'effectue contre une redevance soit en nature, soit en argent ou soit sous autre forme de redevance. Généralement, l'exploitation des terres en mode de faire-valoir indirect est fixée pour une durée bien déterminée.

Le paiement du loyer peut revêtir diverses formes :

- (i) Parcelle soumise à bail comportant le paiement d'une redevance fixe en espèce ou en nature : cas du fermage ;
- (ii) Parcelle de l'exploitation soumise à bail dont le prix est payable en part proportionnelle de la récolte : cas du métayage ;
- (iii) Parcelle de l'exploitation soumise à bail dont le prix est payable sous forme de service.

Statut juridique de l'exploitation

Une exploitation peut être gérée par une seule personne ou un seul ménage, être administrée conjointement par plusieurs personnes ou plusieurs ménages ou être gérée par une société, une coopérative, un organisme public ou par d'autres catégories (institutions religieuses, écoles, clans, etc.).

Régisseur salarié

Le régisseur salarié assure la responsabilité technique et administrative de la gestion de l'exploitation pour le compte d'un exploitant. S'il reçoit une rémunération en espèce ou en nature, il n'est pas considéré comme exploitant. Par contre si outre la gestion de l'exploitation, il assure ou partage des responsabilités économiques et financières, il est considéré comme exploitant ou co-exploitant.

2.1.1.2. Population

Population rurale

La population rurale est l'ensemble des individus qui résident en milieu rural. Le milieu rural est défini comme l'ensemble des fokontany dont la proportion de la population exerçant des activités agricoles (agriculture, élevage et pêche) dépasse 50 %.

Population agricole

La population agricole est constituée de l'ensemble des individus composant les ménages agricoles. La population agricole comprend toutes les personnes qui se livrent effectivement à l'agriculture, ainsi que les personnes à leurs charges qui ne travaillent pas.

Population agricole active

En milieu rural, la population de 12 ans et plus peut déjà participer aux activités agricoles. Ainsi, la population agricole active est définie comme l'ensemble des individus de 12 ans et plus qui ne sont ni invalide, ni vieillard, ni écoliers. En d'autres termes, la population active est l'ensemble d'individus de 12 ans et plus qui sont occupés ou en chômage.

Sont occupées toutes personnes qui ont travaillé pendant la période de référence, y compris les travailleurs familiaux non rémunérés, ou qui avaient un emploi dans lequel elles avaient déjà travaillé mais qu'elles avaient temporairement cessé d'exercer pour cause de maladie ou d'accident, de conflits de travail, de vacances ou d'autres formes de congés, ou d'interruptions temporaires de travail pour des raisons telles que le mauvais temps, des incidents techniques ou des impératifs de production.

Chômeurs

Sont chômeurs, toutes personnes de 12 ans et plus non invalides, qui n'étaient pas occupées et qui étaient en quête d'un emploi rémunéré ou rémunérateur pendant la période de référence, y compris celles qui n'avaient jamais travaillé.

Main d'œuvre agricole salariée permanente

Toute personne, dont les services sont utilisés de façon régulière et continue sur l'exploitation pour une rémunération en espèce ou en nature durant la campagne agricole, est considérée comme de la main d'œuvre agricole salariée permanente. La durée de travail de six mois durant une campagne agricole est généralement utilisée pour distinguer la main-d'œuvre permanente de la main-d'œuvre temporaire ou occasionnelle. Toutefois, un salarié agricole permanent peut travailler moins de six mois pendant la campagne agricole, lorsqu'il s'agit de s'occuper de culture dont le cycle végétatif est inférieur à six mois. Une main-d'œuvre salariée permanente peut faire partie ou non de l'exploitation.

Main d'œuvre salariée occasionnelle ou saisonnière

Un travailleur occasionnel ou saisonnier (ou intermittent selon la définition internationale) est une personne qui n'est pas sensée travailler sur l'exploitation d'une façon régulière et continue. Le contrat est souvent établi pour des travaux bien déterminés, par exemple : le labour d'une parcelle de riz, la récolte d'un produit. Le travail saisonnier est donc comptabilisé en terme de journée/ homme.

Age

C'est le laps de temps écoulé entre la date de naissance et la date de l'enquête exprimé en années révolues.

Taille de ménage

C'est le nombre d'individus formant le ménage.

Taille démographique de l'exploitation

C'est le nombre d'individus vivant au sein et au dépend de l'exploitation y compris les salariés permanents. Il est à remarquer que, du fait qu'une exploitation peut regrouper plusieurs ménages démographiques, le nombre d'exploitations est inférieur ou égal au nombre de ménages. Il en résulte que la taille moyenne des ménages démographiques peut être inférieure ou égale à la taille démographique moyenne des exploitations agricoles.

Ménage démographique

Le terme «ménage démographique» englobe toutes les personnes, généralement unies par des liens de parenté, qui résident ensemble mais pas nécessairement sous le même toit, qui partagent la vie de cette union du fait de leur occupation ou pour d'autres raisons familiales ou économiques et qui reconnaissent l'autorité du chef de ménage. Leurs récoltes et/ou revenus sont en général mis en commun.

Un ménage peut être constitué :

- D'une seule personne : c'est le cas d'un homme ou d'une femme qui vit seul, qui ne dépend pas de sa famille ni de quelqu'un d'autre, qui travaille pour lui-même, selon sa volonté et ses propres besoins, et qui n'a aucune personne habitant le même village dépendant de lui ;
- De plusieurs personnes : dans ce cas le ménage est constitué :
 - o D'un chef de ménage
 - o Des enfants issus de sa ou de ses femmes actuelles ou d'une femme décédée, divorcée et également des enfants adoptifs ;
 - o De tous les autres parents (père, mère, frères, sœurs, oncles, tantes, neveux) qui vivent avec le ménage et dépendent de lui ;
 - o De toutes les autres personnes sans lien de parenté avec le chef de ménage mais qui vivent avec les autres membres du ménage respectant l'autorité du chef de ménage et partagent les obligations et les droits, le bonheur et le malheur, le travail et le revenu.

Chef de ménage

Dans un ménage démographique, le chef de ménage est la personne (homme ou femme) du ménage généralement la plus âgée, qui, par sa sagesse, par son expérience et par son autorité dirige cette unité socio-économique dont il est responsable. C'est lui qui fait le programme et la répartition du travail entre les membres de son ménage, c'est lui qui décide de ce qu'on peut vendre ou acheter, du montant ou de l'utilisation des moyens disponibles.

Dans le ménage de l'exploitation, le chef de ménage est l'exploitant ou chef d'exploitation.

Degré d'activité au sein de l'exploitation

Il concerne la population active. Il se mesure non pas par rapport à l'exploitation proprement dite, mais plutôt par rapport à l'individu.

- Si l'individu participe à tous les processus de production de l'exploitation, le degré d'activité au sein de l'exploitation est total ;
- S'il ne prend part qu'à une partie des activités ou du processus de production de l'exploitation, par exemple s'il a d'autres activités, le degré d'activité est partiel. Toutefois, comme il arrive souvent que le processus de production ne dure pas toute l'année, l'individu peut exercer une autre activité à la fin des activités agricoles (après les récoltes). Dans ce cas son degré d'activité au sein de l'exploitation est alors total s'il a participé à tout le processus de production ;
- S'il ne contribue à aucune activité au sein de l'exploitation, le degré d'activité est nul.

2.1.1.3. Cultures et utilisation des terres

Culture pure

On parle de culture pure, lorsque la parcelle ne porte qu'une seule culture plantée ou semée à la même date.

Cultures dérobées ou cultures successives

Il s'agit des cultures (la même ou des cultures différentes) successivement semées ou plantées et récoltées sur la même parcelle plus d'une fois au cours d'une campagne agricole.

Cultures associées

Il s'agit de deux ou plusieurs cultures de même type, exclusivement temporaires ou exclusivement permanentes, pratiquées simultanément sur une même parcelle, chaque

culture étant considérée comme associée, par exemple : haricot et maïs ou café et girofle.

Cultures mixtes

Il s'agit d'une ou plusieurs cultures temporaires pratiquées simultanément, avec une ou plusieurs cultures permanentes sur une même parcelle, chacune étant considéré comme mixte (exemple : café et manioc, girofle et maïs).

Cultures temporaires

Une culture est dite temporaire si le cycle végétatif de la plante est court, ne dépassant pas généralement une année.

Cultures permanentes

Une culture permanente est une culture à cycle végétatif long, en général plusieurs années, et qui occupe d'une façon permanente la superficie. On les appelle parfois cultures pérennes ou pluriannuelles (ex. café, vanille, girofle,...).

Saisons de culture du riz

La différenciation des saisons de culture de riz peut présenter certaines ambiguïtés en fonction du calendrier et des pratiques culturelles de chaque région. Ainsi, dans le but d'uniformiser les appellations des saisons, surtout au niveau des utilisateurs, le critère retenu pour le classement est la période de récolte :

- Riz de 1ère saison : le riz de première saison est le riz dont la période de récolte se situe entre le 1er novembre de l'année (n - 1) au 28 février de l'année (n) ;
- Riz de 2ème saison : le riz de deuxième saison est le riz dont la période de récolte se situe entre le 1er mars de l'année (n) au 30 juin de l'année (n) ;
- Riz intermédiaire ou riz jeby regroupe la riziculture dont la récolte s'effectue entre le 1er juillet de l'année (n) et le 31 octobre de l'année (n), c'est-à-dire entre les récoltes du riz de deuxième saison et le riz de première saison d'où l'appellation aussi de riz intermédiaire.

Riz irrigué

D'une manière précise, le riz irrigué regroupe toutes les parcelles de rizières bénéficiant d'une alimentation en eau par canal d'irrigation aménagé. Toutefois, dans le cadre de ce recensement, sont considérées comme rizières irriguées, toutes parcelles de rizières inondées, même sans aménagement particulier.

Riz non irrigué

C'est le mode de riziculture qui tire uniquement ses ressources hydriques de l'eau de pluies (riz de tanety ou pluvial, riz sur brûlis ou tavy).

Jachère

Le jachère consiste à laisser au repos, pendant quelques années, généralement 2 ou 3 ans, un terrain déjà exploité afin d'en régénérer la fertilité. Les terrains « en jachères » font partie des parcelles de l'exploitation et sont comptabilisées dans la superficie physique de l'exploitation.

Irrigation

L'irrigation est l'apport d'eau délibéré sur les terres pour satisfaire les besoins des cultures. L'inondation accidentelle des terres par la crue de fleuves ou de rivières n'est pas considérée comme une irrigation.

Drainage

Le drainage consiste à éliminer l'eau en excès dans la parcelle. Le drainage peut se faire par gravitation à l'aide des canaux ou par pompage.

Engrais

Les engrais sont des substances minérales ou organiques, naturelles ou fabriquées, qui sont appliquées au sol ou à l'eau d'irrigation pour apporter aux végétaux des éléments nutritifs nécessaires pour sa végétation dans le but d'améliorer la production.

Engrais minéraux : on appelle engrais minéraux les engrais qui font l'objet d'une fabrication, le plus souvent au moyen d'un procédé industriel. La fabrication comporte un enrichissement mécanique, un concassage simple ou la transformation chimique plus élaborée d'une ou plusieurs matières premières, par exemple l'Urée, le NPK, le DAP, etc.

Engrais organiques : les matières organiques, naturelles ou transformées, peuvent servir de sources d'éléments nutritifs pour les végétaux. Ce sont les engrais organiques, par exemple : le fumier de ferme ou fumier animal, le compost, les engrais verts qui sont définis comme les végétaux à l'état frais cultivés sur place prévus pour être enfouis dans le sol sans compostage, ni digestion par les animaux.

Pesticides

Les pesticides sont des produits de synthèse fabriqués sous forme de concentrée mais dilués, avant application, avec diverses substances, généralement de l'eau. Ils servent à réduire, combattre ou éliminer les ennemis des cultures ou du bétail. Il s'agit notamment des insecticides, des fongicides et des herbicides.

Semence

Graine ou autre partie d'un végétal utilisée pour former une plante après semis ou enfouissement.

Plant

Jeune plante qu'on vient de planter ou que l'on va planter ou repiquer sur une autre parcelle.

Superficie physique

La superficie physique est la superficie géographique réelle de la parcelle. La superficie physique de l'exploitation est la somme de toutes les superficies des parcelles exploitées par l'exploitant (sans double compte) et qui sont sous culture ou en jachères.

Superficie développé ou économique

La superficie développée d'une parcelle est la surface physique comptée autant de fois qu'il y a association de cultures ou succession de cultures.

La surface développée d'une culture est donc la somme des surfaces développées des parcelles portant la culture :

- Pour le cas de successions de cultures, la surface de la parcelle est comptabilisée autant de fois qu'elle a étéensemencée et récoltée ;
- Pour le cas d'association de cultures ou de cultures mixtes, la superficie entière de la parcelle est affectée à chacune des cultures présentes, et donc comptée autant de fois qu'il y a de cultures différentes. Toutefois, il faut tenir compte des cultures éparses ou en bordure qui ne sont pas considérées comme des cultures associées ou mixtes.

Carré de rendement

C'est un échantillon de parcelle choisi au hasard, de forme carrée ou rectangulaire, qui est observée et récoltée pour mesurer le rendement des cultures portées.

2.1.1.4. Elevage

Bovins mâles

Cette catégorie regroupe tous les bovins du sexe masculin quel que soit son âge (adulte ou jeune) et son utilisation.

Bœufs dressés

Ce sont les bœufs qui ont subi de dressage pour être utilisés comme bœufs de travail, souvent pour la tractation de matériels agricoles tels les charrues, herses, charrettes ou autres matériels de transport. Les bovins dressés peuvent être castrés ou non castrés.

Bovins mâles castrés

Ceux sont les bovins mâles qui ont subi une opération de castration afin de rendre les animaux non- reproducteurs.

Bovins mâles non castrés

Ce sont les bovins mâles qui n'ont pas subi une opération de castration.

Bovins femelles

Cette catégorie regroupe tous les bovins de sexe femelle quel que soit son âge (jeune ou adulte) et son utilisation.

Bovins femelles laitières

La notion de vaches laitières ne tient pas compte de la race, aussi elles englobent toutes les vaches traites quotidiennement quelle que soit la production moyenne en lait. Elles sont dites «de race améliorée» si elles sont issues d'une sélection tendant à augmenter leur production en lait. Dans le cas contraire elles figurent dans les rubriques «race locale».

Autres bovins femelles

Les autres femelles comprennent :

- Les vêles et génisses, c'est à dire les jeunes femelles qui n'ont eu aucun vêlage. Dans ce cas, elles ne sont pas en état de produire du lait ;
- Les femelles mères à vocation nourricière (non traites) rencontrées principalement dans les élevages extensifs.

Porcins adultes

Il s'agit des porcs de plus de six mois. L'appellation « truie » et « verrat » doivent être comprises ici comme femelle et mâle destinés pour la reproduction. Ces termes sous-entendent obligatoirement la vocation reproductrice des animaux.

Race améliorée et race locale

Les porcs sont dits de «race améliorée» s'ils sont issus d'une sélection dans le but d'améliorer la productivité pour la viande ou pour la reproduction. Dans le cas contraire, ils sont dits de «race locale».

Porcins de moins de 6 mois

Cette catégorie est composée des porcs des 2 sexes d'âge inférieur à 6 mois lors du passage de l'enquêteur.

Petits ruminants et animaux de basse-cour

Pour les petits élevages, aucune catégorisation de sexe ou d'âge n'est prise en considération. Par exemple, dans la rubrique «poules» sont regroupés toutes les catégories : poules, poulets, coqs, poussins.

2.1.1.5. Pêche et Aquaculture

Conformément au champ de l'enquête défini plus haut relatif au secteur Pêche, l'enquête ne concerne que la pêche et l'aquaculture traditionnelle (maritime et continentale).

Pêche traditionnelle

La pêche est dite traditionnelle si les moyens utilisés pour la capture des ressources se limitent :

- Aux pirogues monoxyles à voile et à balancier, ou encore avec des moteurs hors-bord de très faible puissance ;
- A la plongée en apnée, donc non utilisation des bouteilles à oxygène pour la pêche de certaines espèces de fonds (concombres de mer ou trépangs, certaines algues ou coquillages, etc.) ;
- A la pêche à pied pour la collecte de certaines espèces qui se trouvent soit sur la plages ou les bordures de certains plans d'eaux, soit dans les mangroves, lieux privilégiés pour la reproduction de certaines espèces biologique marines (crabes de mangroves, etc.) ;

- A l'utilisation de certains moyens fabriqués localement pour l'exploitation de certaines espèces ; ces moyens sont surtout les casiers (langoustes, etc.) ;
- A l'utilisation des filets (éperviers, maillants, ..), des nasses. Ces moyens sont utilisés pour la pêche continentale.

En fait, la pêche continentale est jusqu'à maintenant considérée comme traditionnelle.

Aquaculture traditionnelle

L'aquaculture est l'activité qui consiste à faire l'élevage de tout animal aquatique ou la culture de plantes aquatiques. L'algoculture, culture d'algues marines à usage industriel ou alimentaire, est une variante de l'aquaculture.

L'aquaculture continentale en général, et la pisciculture en particulier, est considérée comme aquaculture traditionnelle. L'aquaculture marine, plus précisément la crevetticulture, est classée dans la catégorie aquaculture traditionnelle ou familiale ou satellite, si elle répond aux conditions suivantes :

- La superficie d'exploitation ne dépasse pas 5 ha ;
- L'exploitation n'utilise pas d'aérateurs pour l'oxygénation des post-larves ;
- La base de vie est dépourvue de grandes infrastructures.

Pisciculture

La pisciculture est l'activité qui consiste à la production de poissons par l'élevage.

Pisciculteur

Le pisciculteur est la personne qui pratique la production de poissons par l'élevage

Rizi-pisciculture

La rizi-pisciculture est une mode de pisciculture consistant à élever des poissons dans une rizière ; le déversement se fait après le repiquage et la pêche (récolte) se fait pendant la moisson.

Rizi-pisciculteur

Le rizi-pisciculteur est l'agriculteur qui pratique la rizi-pisciculture.

Alevins

Les alevins sont de très jeunes poissons servant à repeupler les étangs/ bassins ou à débiter un élevage de poisson.

Etang / bassin piscicole

L'étang ou le bassin piscicole est un plan d'eau stagnant, naturel ou artificiel servant à l'élevage de poisson.

Etang ou bassin piscicole aménagé

L'étang ou le bassin est aménagé, s'il a subi certains aménagements dans le but d'améliorer la production. Généralement, ces aménagements consistent au solage, à la fertilisation avant l'irrigation du bassin, la mise de bac à compost et de kakaban pour la ponte, particulièrement pour les carpes.

Rizière piscicole aménagée

La rizière piscicole est aménagée si elle comporte certaine transformation dans le but d'améliorer la production, par exemple la mise d'un ou de canaux de refuge et/ou de bac à compost.

Alimentation naturelle

Dans l'élevage de poissons, le pisciculteur épand parfois de compost ou autres fumures organiques dans le bassin. Cette fertilisation de l'étang ou du bassin a pour but d'améliorer la production de planctons. Ce sont ces planctons qui servent d'alimentation naturelle aux poissons.

- Si la fertilisation se fait au début de l'élevage c'est-à-dire avant l'irrigation- même du bassin, c'est l'alimentation naturelle au démarrage.
- Dans le cas où la fumure ou la mise de fertilisant se fait périodiquement durant le cycle de l'élevage, c'est l'alimentation naturelle d'entretien.

Alimentation artificielle

Les aliments artificiels des poissons sont les compléments d'aliment que le pisciculteur donne aux poissons, en vue de l'amélioration de leur croissance. Tels sont le riz, la poudre de sang, les tourteaux divers, la farine de poisson, etc... ou le granulé.

2.1.1.6. Matériels et Equipements

Les matériels et équipements sont regroupés en trois grandes catégories : les petits matériels, les gros matériels et les installations fixes. Chaque catégorie de matériel est

subdivisée en divers groupes selon leur utilisation par l'exploitation agricole. Six regroupements ont été ainsi retenus : Matériels de labour, Matériels d'entretien, Matériels de récolte, Matériels de transformation et équipements divers, Matériels de transport, Matériels de pêche.

Petits matériels

Les petits matériels englobent à la fois l'outillage d'utilisation courante dans les exploitations, les petits matériels plus spécifiques à certaines cultures et les petits matériels de pêche. Sont dénombrés :

- Parmi les outils courants : les bêches (angady), les fourches, les râtaux, les pelles, les pioches, les coupe- coupes (fibara), etc. ;
- Les autres matériels plus spécifiques à certaines cultures : les sarclouses, les faucilles, les sécateurs, les arrosoirs, etc. ;
- Les petits matériels de pêche qui comprennent les filets, les lignes, les harpons, les nasses, etc.

Gros matériels

Les gros matériels sont composés de différentes catégories d'équipements. Y sont recensés les camion, camionnette, motocyclette, tracteur agricole, moissonneuse-batteuse, motoculteur, décortiqueuse, broyeur, générateur électrique, scie électrique, charrette, remorque, houe tractée, charrue tractée, pulvérisateur.

Installations fixes

Les installations fixes sont constituées par les magasins, les greniers, les étables, les porcheries, les chèvreries, les poulaillers, les aires de séchage (vanille/café), etc.

Matériels de labour

Les matériels de labour servent à la préparation du sol avant la mise en culture. Cette rubrique regroupe les matériels à traction animale et les matériels motorisés. Ils comprennent les charrues, les herses et d'autres matériels parmi lesquels sont comptabilisés les motoculteurs, les tracteurs (bien que leur utilisation ne se limite pas au seul labour), ainsi que les pulvérisateurs servant à briser les mottes.

Matériels d'entretien

L'entretien des surfaces cultivées est un facteur important de l'amélioration de la productivité agricole. Il consiste au désherbage, sarclage, buttage et à la pulvérisation de produits phytosanitaires. L'entretien suppose l'utilisation de matériels tels que la machette, la houe sarclouse ou rotative, le pulvérisateur, l'arrosoir, le sécateur, etc.

Matériels de récolte

Il s'agit notamment des matériels utilisés pour la récolte des produits agricoles. Ils comprennent dans cette étude : la faucille, la batteuse à pédale et la moissonneuse-batteuse.

Matériels de transformation et équipements divers

Les produits de récolte sont à l'état brut et nécessitent parfois une transformation pour les rendre prêts à la consommation (humaine et animale). Les matériels en question rassemblent dans cette étude la décortiqueuse, le broyeur, l'alambic, etc. Dans les équipements divers sont classés le générateur électrique et la scie électrique.

Matériels de transport

Le transport en milieu rural fait appel aux types de matériels suivants : charrette, bicyclette, brouette, camionnette, camion, etc.

Matériels de pêche

L'activité de pêche nécessite l'utilisation de matériels adéquats compte tenu de la diversité des animaux aquatiques. Deux catégories de matériels ont été recensées :

- Matériels de capture : La capture utilise différents types de matériels : filet maillant, filet senne, filet épervier, ligne, harpon, nasse, casier à langouste, etc. ;
- Autres matériels : Ils sont relatifs au séchage, au transport et à la pesée des produits de pêche : bac de séchage, fumoir, claie de séchage, pirogue, hors-bord, balance, etc.

2.1.1.7. Exploitations du secteur moderne et Grandes Exploitations

Pour définir les exploitations modernes et les grandes exploitations, certains critères ont été retenus. Il s'agit de :

Exploitations à vocation agricole

Les conditions qui ont été fixées pour l'appartenance d'une exploitation au secteur moderne et/ ou grandes exploitations sont les suivantes :

- Superficie physique des terres mises en valeur supérieure ou égale à 10 ha ;
- Disponibilité d'au moins cinq salariés permanents ;
- Existence de gros matériel ou d'équipement ou d'installations particulières de pointe.

Les conditions générales sont exclusives les unes des autres, mais il existe d'autres critères particuliers s'appliquant aux élevages qui entraînent le classement dans ce secteur des unités de production qui les possèdent.

Exploitations d'élevage de bovins

Il faut au moins deux critères pour qu'une exploitation bovine puisse être considérée comme grande ou moderne :

Bovins à viande

- a) Elevage d'au moins 50 têtes dont la production est essentiellement destinée à la commercialisation (bœufs de fosse, élevage semi-intensif (dabokandro), ranching) ;
- b) Présence de terrains de pâturages artificiels de plus de 5 Ha ou de cultures fourragères ;
- c) Existence de points d'abreuvement ;
- d) Utilisation de bouviers salariés.

Vaches laitières

- a) Elevage d'au moins 20 têtes de vaches laitières (vache laitière ici est la vache de race dont la production moyenne en lait par jour dépasse les 10 litres) ;
- b) Présence d'un terrain de pâturages artificiels ;
- c) Existence de points d'abreuvement ;
- d) Utilisation de salariés affectés à l'élevage.

Elevage extensif

Pour l'élevage extensif, la taille minimum du cheptel est de 400 têtes de bovins pour être considérée comme grande exploitation.

Exploitations porcines

Au moins deux critères doivent être remplis pour qu'une exploitation porcine puisse être qualifiée de grande :

- a) - Ayant plus de 30 truies, si l'exploitant est naisseur (individu n'élevant que de reproducteurs, truies et verrats, pour la production de porcelets) :
 - ayant plus de 200 porcs à l'engrais, s'il est engraisseur (individu n'élevant que des porcs à l'engrais)
 - ayant au moins 10 têtes de truies et 100 porcs à l'engrais, s'il est naisseur- engraisseur (individu à la fois naisseur et engraisseur)
- b) Existence de porcherie suivant la norme requis pour l'élevage porcin bâtiment en dur séparant les différentes catégories d'animaux ;

- c) Existence de locaux pour le stockage d'aliments et/ou de fabrication de provende.

Exploitations de petits ruminants (ovins, caprins)

Il faut au moins deux critères pour que l'exploitation de petits ruminants soit considérée comme grande :

- (a) Elevage d'au moins 100 têtes d'ovins et/ ou de caprins et dont la production est essentiellement destinée à la commercialisation sous forme de vente sur pied ou de carcasse ;
- (b) Présence de chèvrerie suivant les normes ;
- (c) Présence de terrains de cultures fourragères ;
- (d) Existence de points d'abreuvement ;
- (e) Utilisation de gardiennage.

Exploitations avicoles

Il faut au moins trois critères pour qu'une exploitation avicole soit considérée comme grande :

- (a) Elevage de 1000 têtes ou plus pour les pondeuses ;
- (b) Production de plus de 1000 têtes par cycle pour les exploitations de poulets de chair ;
- (c) Existence d'un poulailler dont la capacité minimale est de 1000 têtes de poulets.

Exploitations apicoles

- (a) Apiculteurs ayant plus de 100 ruches à cadres.

Exploitations séricicoles

Il faut au moins trois critères pour qu'une exploitation soit considérée comme grande :

- (b) Exploitation ayant au moins 5000 plants de mûriers bien entretenus et bien gérés techniquement, pouvant faire l'élevage de 5 boîtes de graines de vers à soie et 4 fois dans l'année ;
- (c) Utilisation d'au moins 5 salariés s'occupant de l'élevage de vers à soie ou des plants de mûriers ;
- (d) Existence de 3 chambres d'élevage.

2.1.2. Champ du RA 2004-2005

Le Recensement de l'Agriculture 2004-2005 couvre l'ensemble du territoire national, permettant de disposer des données par district, par région, par province et au niveau national. Il a été mené sous forme d'enquête par sondage de grande envergure avec un échantillon d'exploitations agricoles représentatif au niveau district.

Il concerne les trois secteurs agriculture, élevage et pêche, aussi bien pour les petites exploitations ou les exploitations traditionnelles que pour les exploitations modernes et les grandes exploitations. Pour le secteur Pêche et Aquaculture, le RA 2004-2005 concerne uniquement le sous-secteur traditionnel (maritime et continental).

L'unité statistique d'enquête est l'exploitation agricole, le champ d'enquête est le milieu rural, soit l'ensemble de toutes les communes rurales. La méthodologie d'observation du RA 2004-2005 se différencie selon le type d'exploitations :

- Un recensement exhaustif pour les exploitations modernes et les grandes exploitations ;
- Une enquête nationale par sondage à deux degrés pour les exploitations traditionnelles.

Du fait de leur taille et de leurs caractéristiques, les grandes exploitations et les exploitations modernes ont été enquêtées exhaustivement. En effet, pendant la phase de dénombrement, un inventaire ou identification des grandes exploitations et des exploitations modernes a été réalisé au niveau de chaque commune rurale, afin de pouvoir dresser la liste exhaustive de cette catégorie d'exploitation.

Quant à l'enquête proprement dite, elle a été effectuée simultanément avec l'enquête des exploitations traditionnelles. D'ailleurs, le questionnaire est le même pour les deux types d'exploitations.

2.1.3. Période de référence du RA 2004-2005

En dehors des facteurs constants qui caractérisent l'exploitation agricole tels que le mode de faire-valoir, l'équipement de base etc., et qui peuvent être renseignés à tout moment, les autres données à recueillir se rapportent à une campagne agricole en cours ou à celle précédant le RA. D'autres données telles que celles relatives aux caractéristiques de la population des exploitations, aux effectifs animaux et à leurs performances, peuvent varier considérablement au cours d'une même campagne agricole et doivent donc être renseignés à une date précise.

2.1.4. Intégration de la dimension genre

Le RA 2004-2005 a intégré la dimension genre dans le processus de production et d'analyse des données statistiques. Cette approche devait permettre la collecte de données désagrégées par genre pour un grand nombre de données. L'analyse selon le genre de ces informations fournit une image réelle et actualisée de la contribution des femmes et des hommes aux activités dans le secteur agricole. Ces données de base contribueront à une meilleure prise en compte de ces catégories de population dans les programmes et projets de développement agricole et rural.

2.1.5. Plan de sondage et tirage de l'échantillon

2.1.5.1. Plan de sondage

Au premier degré, la base de sondage est constituée par la liste exhaustive des fokontany issus des communes rurales. Cette liste est obtenue par la confrontation de la base de données de la Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales (DDSS/ INSTAT) et celle du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire (MDAT).

Au second degré, la base de sondage est constituée de la liste exhaustive des exploitations agricoles identifiées lors du dénombrement des fokontany- échantillons. Le tirage des échantillons au premier degré a été fait avec probabilité égale et sans remise dont le taux de sondage est de 30 %. Il a été fait de manière indépendante dans chaque strate (District). Les exploitations agricoles échantillons sont obtenues à travers un tirage aléatoire avec probabilité égale et sans remise et de manière indépendante dans chaque fokontany- échantillon. Le taux de sondage est de 7 %.

2.1.5.2. Répartition de l'échantillon

La structure de l'échantillon se présente comme suit :

Tableau 1 : Structure de l'échantillon du Recensement

Région	District	Nombre total de Fokontany	Echantillons	
			Fokontany	Exploitations
DIANA	Antsiranana II	135	45	383
	Ambilobe	151	55	797
	Ambanja	168	51	542
	Nosy-Be	34	18	106
Sous-total		488	169	1 828
SAVA	Sambava	226	56	700
	Vohimarina	137	34	563
	Andapa	141	47	653
	Antalaha	148	46	544
Sous-total		652	183	2 460
SOFIA	Bealanana	152	51	398
	Mandritsara	130	40	360
	Befandriana-Nord	164	50	556
	Antsohihy	148	45	400
	Analalava	155	50	413
	Boriziny	144	40	425
	Mampikony	130	45	438
Sous-total		1 023	321	2 990
BETSIBOKA	Maevatanana	145	41	425
	Tsaratanana	110	45	394
	Kandreho	39	11	66
Sous-total		294	97	885
BOENY	Mahajanga II	47	20	217
	Mitsinjo	73	24	222
	Soalala	28	11	128
	Marovoay	112	45	455
	Ambato-Boeni	111	43	744
Sous-total		371	143	1 766
MELAKY	Besalampy	76	29	267
	Maintirano	103	45	438
	Morafenobe	27	13	129
	Ambatomainty	26	13	121
	Antsalova	47	19	216
Sous-total		279	119	1 171
ANALANJIROFO	Maroantsetra	162	63	764
	Mananara-Avaratra	114	46	419
	Soanieran'Ivongo	65	30	463
	Nosy-Boraha	17	17	292
	Vavatenina	98	30	563
	Fenoarivo- Atsinanana	168	60	1 215
Sous-total		624	246	3 716
ANTSINANANA	Toamasina II	146	50	650
	Vohibinany	176	50	419

	Vatomandry	178	64	588
	Mahanoro	197	45	488
	Antanambao- Manamp	78	32	255
	Marolambo	142	40	366
Sous-total		917	281	2 766
VATOVAVY-FITOVINANY	Nosy-Varika	285	60	603
	Mananjary	261	58	676
	Ifanadiana	151	39	495
	Ikongo	194	50	519
	Manakara	296	60	672
	Vohipeno	133	40	363
Sous-total		1 320	307	3 328
ATSIMO-ANTSINANANA	Vondrozo	109	31	345
	Farafangana	224	60	540
	Vangaindrano	174	49	607
	Midongy- Atsimo	46	22	181
	Befotaka	44	21	141
Sous-total		597	183	1 814
MENABE	Belo/Tsiribihina	60	29	235
	Morondava	87	30	279
	Manja	41	20	330
	Mahabo	60	28	440
	Miandrivazo	104	37	370
Sous-total		352	144	1654
TOTAL PHASE I		6 917	2193	24378

Région	District	Nombre total de Fokontany	Echantillons	
			Fokontany	Exploitations
ANALAMANGA	Ankazobe	157	45	526
	Ambohidratrimo	298	71	633
	Antananarivo- Avaradrano	207	59	504
	Anjozorobe	193	55	664
	Antananarivo- Atsimondrano	211	58	568
	Andramasina	99	35	505
	Manjakandriana	334	60	487
Sous-total		1 499	383	3 887
ITASY	Arivonimamo	245	70	837
	Soavinandriana	119	50	841
	Miarinarivo	119	48	907
Sous-total		483	168	2 585
BONGOLAVA	Fenoarivobe	67	20	305
	Tsiroanomandidy	155	45	847
Sous-total		222	65	1 152
VAKINANKARATRA	Ambatolampy	148	50	867
	Faratsiho	98	35	684
	Antanifotsy	221	65	964
	Antsirabe II	205	60	1 159
	Betafo	197	59	1 182
Sous-total		869	269	4 856
AMORON'I MANIA	Fandriana	283	70	480
	Ambositra	240	70	640

	Manandriana	104	40	362
	Ambatofinandrahana	82	30	548
Sous-total		709	210	2 030
HAUTE-MATSIATRA	Ambohimahasoa	164	55	731
	Fianarantsoa II	327	80	1 016
	Ikalamavony	63	30	372
	Ambalavao	152	55	719
Sous-total		706	220	2 838
IHOROMBE	Iakora	38	20	238
	Ivohibe	35	20	245
	Ihosy	157	39	443
Sous-total		230	79	926
ANOSY	Betroka	146	46	464
	Taolagnaro	135	47	564
	Amboasary- Sud	174	44	334
Sous-total		455	137	1 362
ANDROY	Ambovombe- Androy	276	58	400
	Tsihombe	62	21	226
	Beloha	103	39	383
	Bekily	241	57	472
Sous-Total		682	175	1 481
ATSIMO-ANDREFANA	Ampanihy	229	61	570
	Betioky- Atsimo	210	58	507
	Benenitra	39	19	108
	Morombe	50	26	558
	Toliara II	208	59	646
	Sakaraha	90	30	274
	Ankazoabo- Atsimo	52	25	263
	Beroroaha	54	25	202
Sous-total		932	303	3 128
ALAOTRA-MANGORO	Andilamena	59	18	286
	Amparafaravola	152	48	686
	Ambatondrazaka	135	49	674
	Moramanga	173	59	664
	Anosibe An'Ala	76	31	281
Sous-total		595	205	2 591
TOTAL PHASE II		7 382	2 214	26 836
TOTAL DES 2 PHASES		14 299	4 407	51 214

2.1.6. Méthodes d'estimation

L'extrapolation consiste à généraliser les données collectées auprès des exploitations-échantillons en vue de disposer des résultats globaux à chaque niveau d'agrégation: district, région, province ou au niveau national. Pour la présentation des formules d'extrapolation, les notations suivantes ont été adoptées :

	Population	Echantillon	
Nombre de FKT (Unité Primaire)	M	m	$(i = 1 \text{ à } m)$
Nombre d'exploitations (Unité Secondaire dans UP_i)	N_j	n_j	$(j = 1 \text{ à } n_j)$
Probabilité de tirage du FKT (UP)			$\frac{m}{M} = \frac{1}{C_1}$
Probabilité de tirage de l'exploitation (US)			$\frac{n_i}{N_i} = \frac{1}{C_2}$
Pondération de FKT (UP)			$C_1 = \frac{M}{m}$
Pondération de (US)			$C_2 = \frac{N_i}{n_i}$
Valeur d'une variable étudiée sur l'exploitation j appartenant au fokontany-échantillon i			Z_{ij}

Les formules d'estimation des totaux au niveau du district est :

$$Z' = \frac{M}{m} \sum_{i=1}^m \frac{N_i}{n_i} * \sum_{j=1}^{n_i} Z_{i,j}$$

La variance des estimations est :

$$S^2 = \frac{1}{m-1} \sum_{i=1}^m (Z'_i - \bar{Z}')^2$$

Le coefficient de variation de la variable Z exprimée en % est :

$$e = 100 * \frac{S}{Z}$$

2.1.7. Variables d'enquête

Le Recensement de l'Agriculture 2004-2005 comprend deux volets, à savoir le recensement proprement dit et les enquêtes connexes.

Le RA proprement dit constitue le volet principal de l'opération qui porte sur les données de structures des exploitations agricoles comprenant un certain nombre de variables. Il s'agit d'inventorier la population agricole, les parcelles, le cheptel, les matériels et équipements avec leurs caractéristiques respectives :

- La population agricole : sexe et âge, lien de parenté avec le chef d'exploitation, niveau d'instruction, nature de l'activité économique, degré de participation à l'activité de l'exploitation.
- Les parcelles: la superficie, l'emplacement, la distance par rapport à la maison d'habitation de l'exploitant, le mode de faire-valoir, le mode culture, le mode de labour, les différentes cultures pratiquées.
- Le cheptel : l'effectif par espèce et par catégorie, la race.
- Les matériels et équipements : le nombre par nature, la capacité des installations fixes.

Les enquêtes connexes visent l'établissement des statistiques courantes sur l'agriculture. Il s'agit donc des variables se rapportant à la production, au rendement, aux intrants et aux coûts de production. Il a été aussi inséré dans les enquêtes connexes les variables ou les données sur l'utilisation et les destinations de la production.

Les enquêtes connexes ont été réalisées sur les mêmes échantillons que le recensement proprement dit. Toutefois, certaines variables ont été observées sur les parcelles et non sur les exploitations agricoles soit un échantillon tiré au troisième degré.

2.1.8. Techniques pour la collecte des données

2.1.8.1. Dénombrement des Fokontany- échantillon

Le dénombrement avait pour objectif de dresser la base de sondage au second degré. Ainsi, il a été demandé à chaque ménage rural les informations nécessaires à

l'identification des exploitations agricoles. Le dénombrement est réalisé par interview direct du chef de ménage ou de son (sa) conjoint (e). Une fiche de dénombrement a été utilisée pour chaque Fokontany- échantillon.

2.1.8.2. Dénombrement de l'enquête proprement dite

L'enquête proprement dite a été effectuée auprès des exploitations agricoles selon la technique des mesures objectives. Ainsi, en ce qui concerne les caractéristiques démographiques de l'exploitation, un interview direct du chef d'exploitation, de préférence en présence de son (sa) conjoint (e), a été mené par les agents enquêteurs. Pour les autres informations requises dans le questionnaire, l'enquêteur a fait des observations objectives soit en comptant, soit en mesurant avec les matériels spécifiques. Dans tous les cas, toutes les parcelles de l'exploitation ont fait l'objet de visite, de mesure et/ou de comptage, en présence de l'exploitant. Il en est de même pour le cheptel, les matériels et équipements. Un questionnaire pré-codé a été utilisé pour chaque exploitation enquêtée.

2.1.9. Méthodologie de traitement informatique des données du RA 2004-2005

Les données du recensement ont été traitées informatiquement au niveau du Service des Statistiques Agricoles, avec l'appui des consultants nationaux et internationaux en statistiques et en informatiques. Comme le RA 2004-2005 est une enquête très volumineuse avec plus de 51 000 exploitations- échantillons, une organisation stricte des travaux a été instaurée comme suit :

- Vérification systématique de tous les questionnaires rendus au bureau (les codes, la complétude, les erreurs d'observations plausibles) ;
- Saisie des données avec la pratique de la double saisie, afin de rendre au minimum les erreurs de saisie ;
- Apurement des fichiers et de contrôle des données saisies ;
- Traitement des données.

2.1.9.1. Vérification systématique des questionnaires

En tenant compte du volume et des conditions de travail sur le terrain, il se peut que des erreurs puissent échapper aux encadreurs, particulièrement sur la codification des informations recueillies. Aussi, en plus des contrôles systématiques faites par les contrôleurs et les superviseurs au niveau des terrains, une fois rendus au bureau, les questionnaires ont subis une dernière vérification avant de passer à la saisie.

2.1.9.2. Saisie des données

Afin de minimiser les erreurs de saisie, la pratique de la double saisie a été adoptée. Dans le but de respecter le timing établi, les opérateurs de saisie (30 lors de la saisie du

dénombrement et 60 lors de l'enquête proprement dite) se sont répartis en trois équipes qui se relayaient tous les cinq heures.

2.1.9.3. Apurement des fichiers, contrôle et tabulation des données

Bien que les erreurs de saisie peuvent être éliminées par la pratique de la double saisie, d'autres anomalies sont parfois rencontrées. Pour détecter ces problèmes, un programme d'apurement des fichiers et de contrôles de données a été élaboré. Ce programme détecte systématiquement l'existence de données qui semblent aberrantes, invraisemblables ou anormales. Dans ce cas, des retours aux questionnaires s'avéraient nécessaires, afin d'opérer le redressement des erreurs souvent imputables à la codification.

Après l'apurement, les coefficients d'extrapolation ont été calculés et introduits dans les fichiers des données. Le traitement proprement dit consistait alors à sortir les tableaux des résultats à partir des programmes de tabulation préalablement rédigés sur le logiciel SPSS.

2.1.10. Supports de collecte du RA 2004-2005

Les supports de collecte ou questionnaires constituent l'élément de base de l'opération de recensement, puisqu'ils regroupent l'ensemble des données à collecter et qui permettent de répondre aux objectifs fixés. L'élaboration et la conception reposent sur un processus coordonné et cohérent regroupant l'ensemble des responsables et spécialistes en vue de préciser les volets de ces supports et les questions qui sont nécessaires, afin d'obtenir des réponses qui permettent d'élaborer les données conformes aux objectifs globaux du recensement dans toutes ses composantes.

Les supports de collecte sont au nombre de quatre :

- La fiche de dénombrement
- Le questionnaire Exploitation (TF)
- Le questionnaire des enquêtes connexes
- Les monographies des communes rurales

A chaque support (fiche) correspond un manuel d'instructions pour le remplissage.

2.1.10.1. Fiche de dénombrement

La fiche de dénombrement comporte l'ensemble des informations relatives à chaque ménage résident dans le Fokontany enquêté sur l'identification du chef de ménage, du chef d'exploitation, de la taille du ménage ainsi que la nature des activités agricoles. Elle a pour objectif d'établir la base de sondage au second degré par l'identification des chefs d'exploitation.

2.1.10.2. Questionnaire Exploitation (TF)

Le questionnaire Exploitation (TF) constitue le support principal du RA 2004-2005 proprement dit qui permet de recueillir l'ensemble des informations sur les exploitations-échantillons. Les informations sont regroupées dans les 8 volets du questionnaire:

- Identification de l'exploitation
- Renseignements et caractéristiques de l'exploitant
- Population
- Parcelles
- Cheptel
- Matériels et équipements
- Mesure des parcelles
- Pisciculture

2.1.10.3. Questionnaire des enquêtes connexes

Ce questionnaire concerne les statistiques courantes et regroupe les informations sur les productions, les rendements, les mains d'oeuvre et les coûts de production des cultures. Les renseignements sur les utilisations et les bilans des productions végétales et animales sont aussi traités dans ce questionnaire.

2.1.10.4. Questionnaire Monographie des communes

Le questionnaire sur la monographie des communes concerne les communes rurales et les informations à recueillir se rapporte sur :

- Les fokontany et les populations
- Les utilisations des sols
- Les activités économiques de la commune (agriculture, commerce, transport, industrie et artisanat, etc.)
- La vie sociale et éducative
- Les infrastructures

III. TROISIEME PARTIE : PRINCIPAUX RESULTATS DU RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE (RA 2004-2005)

3.1. POPULATION AGRICOLE

L'effectif de la population agricole a suivi une tendance générale à la hausse. C'est une population jeune, caractérisée par une pyramide des âges présentant une base très large, et composée par plus de femmes que d'hommes. La population agricole malgache a un niveau d'instruction qui ne dépasse pas généralement le primaire. Les activités les plus importantes sont celles liées à l'agriculture et l'élevage.

3.1.1. Structure de la population agricole

La population agricole n'est pas uniformément répartie entre les niveaux d'analyse considérés. Son effectif varie d'une province ou d'une région à une autre. La population agricole est estimée pour la campagne agricole 2004-2005 à environ 13 315 725 habitants. Elle est caractérisée par la prédominance de la population féminine qui représente environ 51,8% de la population totale, contre 48,2% pour la population masculine, soit un rapport de masculinité de 93 hommes pour 100 femmes. Elle se répartit comme suit entre les Faritany : Antananarivo 24,3 %, Fianarantsoa 23,8 %, Toliary 18%, Toamasina 13,7 %, Mahajanga 13,1 % et Antsiranana 7,0 %. La répartition de cette population selon le sexe, la province et la région se présente comme suit :

Graphique 1: Répartition de la population agricole par province (%)

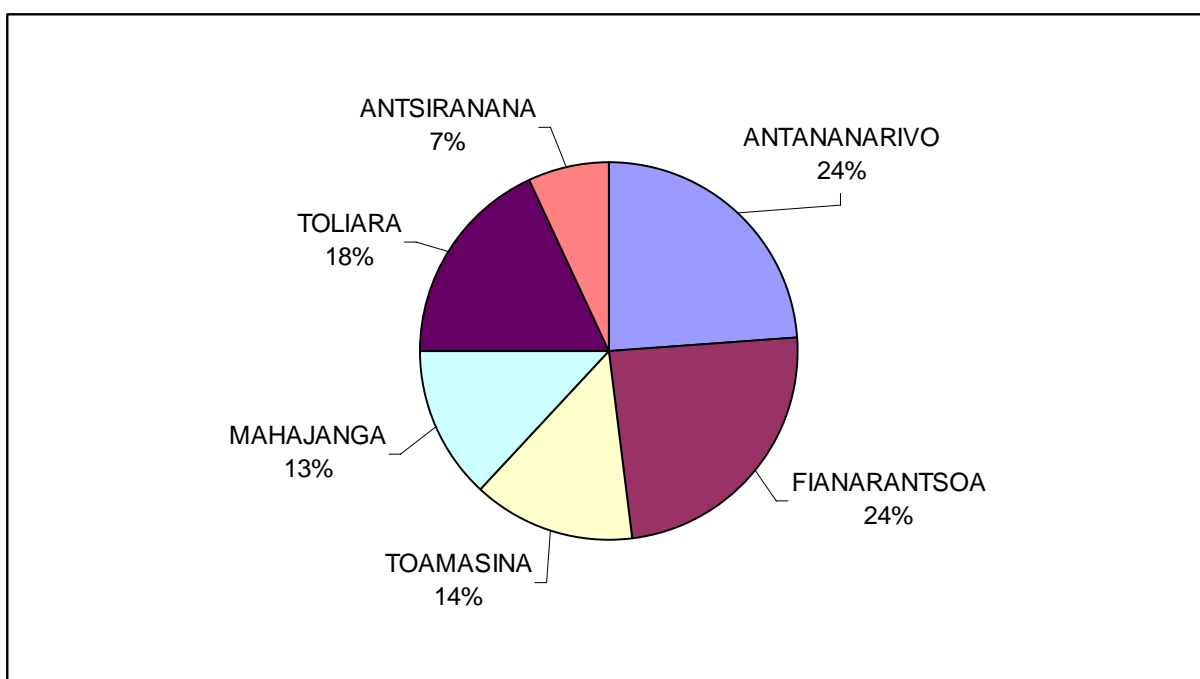


Tableau 2 : Répartition de la population agricole par province selon le sexe

PROVINCE	REGION	SEXE					
		MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
ANTANANARIVO	ANALAMANGA	493 959	7,7	535 042	7,8	1 029 001	7,7
	VAKINAKARATRA	587 355	9,2	636 862	9,2	1 224 217	9,2
	ITASY	285 126	4,4	302 544	4,4	587 671	4,4
	BONGOLAVA	192 857	3,0	202 872	2,9	395 729	3,0
	Sous Total	1 559 298	24,3	1 677 320	24,3	3 236 618	24,3
FIANARANTSOA	HAUTE-MATSIATRA	394 593	6,2	405 083	5,9	799 676	6,0
	AMORON-I-MANIA	282 048	4,4	293 899	4,3	575 948	4,3
	VATOVAVY-FITOVINANY	484 008	7,5	561 253	8,1	1 045 261	7,8
	IHOROMBE	98 481	1,5	98 964	1,4	197 445	1,5
	ATSIMO-ATSINANANA	260 544	4,1	294 530	4,3	555 074	4,2
	Sous Total	1 519 674	23,7	1 653 730	24,0	3 173 404	23,8
TOAMASINA	ATSINANANA	294 479	4,6	312 422	4,5	606 901	4,6
	ANALANJOROFO	333 703	5,2	349 220	5,1	682 924	5,1
	ALAOTRA-MANGORO	261 276	4,1	273 060	4,0	534 336	4,0
	Sous Total	889 459	13,9	934 702	13,5	1 824 161	13,7
MAHAJANGA	BOENI	187 641	2,9	189 779	2,8	377 420	2,8
	SOFIA	450 775	7,0	471 789	6,8	922 564	6,9
	BETSIBOKA	117 285	1,8	118 130	1,7	235 415	1,8
	MELAKY	104 527	1,6	104 858	1,5	209 385	1,6
	Sous Total	860 228	13,4	884 557	12,8	1 744 785	13,1
TOLIARA	ATSIMO-ANDREFANA	475 839	7,4	522 159	7,6	997 998	7,5
	ANDROY	267 630	4,2	314 889	4,6	582 518	4,4
	ANOSY	187 903	2,9	218 285	3,2	406 188	3,1
	MENABE	205 927	3,2	209 033	3,0	414 961	3,1
	Sous Total	1 137 299	17,7	1 264 366	18,3	2 401 665	18,0
ANTSIRANANA	DIANA	159 755	2,5	167 467	2,4	327 221	2,5
	SAVA	289 607	4,5	318 265	4,6	607 872	4,6
	Sous Total	449 362	7,0	485 731	7,0	935 093	7,0
MADAGASCAR	TOTAL	6 415 319	100,0	6 900 406	100,0	13 315 725	100,0

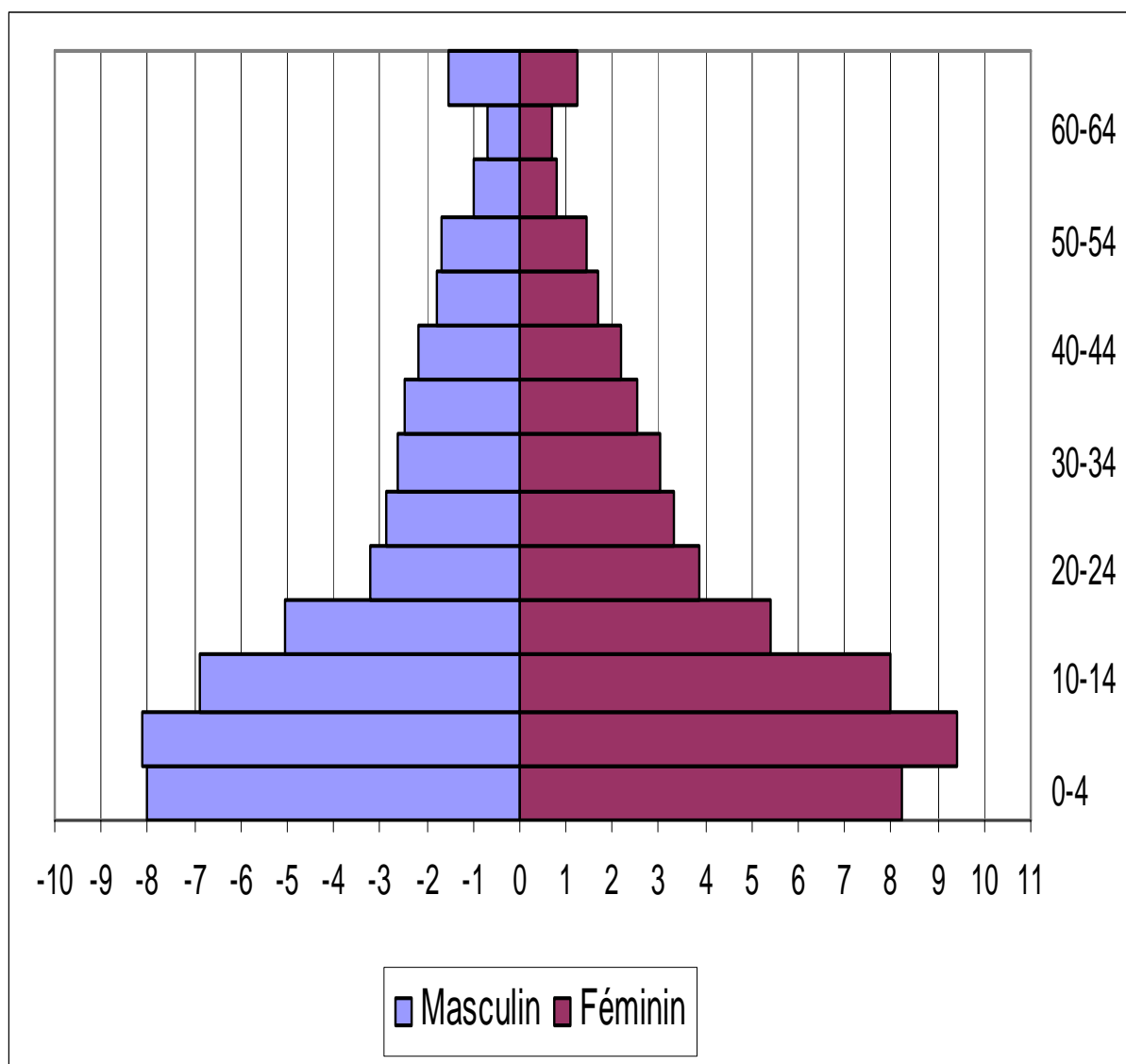
3.1.2. Structure selon l'âge et le sexe

Les proportions des femmes des groupes d'âges de moins de 35 ans sont légèrement plus élevées que celles des hommes des mêmes groupes d'âges et la tendance est inversée au-delà du groupe d'âge de 35 ans et plus. La population agricole est une population jeune caractérisée par une pyramide des âges en expansion, caractéristiques des pyramides des pays à forte fécondité. Il y a pratiquement autant de jeunes de moins de 15 ans (48,6%) que de personnes de 15-59 ans (47,2%). Seulement 4,2% de personnes sont âgées de 60 ans et plus. La pyramide des âges de la population agricole présente une base assez large, se rétrécissant au fur et à mesure que l'âge augmente.

Tableau 3 : Répartition de la population agricole selon l'âge et le sexe (Effectif)

Tranche d'âge	Sexe					
	Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
0 - 4	1 085 874	16,9	1 073 113	15,6	2 158 986	16,2
5 - 9	1 081 599	16,8	1 256 708	18,3	2 338 307	17,6
10 - 14	916 409	14,3	1 064 016	15,5	1 980 425	14,9
15 - 19	675 304	10,5	722 774	10,5	1 398 078	10,5
20 - 24	431 296	6,7	515 426	7,5	946 722	7,1
25 - 29	383 164	6,0	440 835	6,4	824 000	6,2
30 - 34	351 431	5,5	402 217	5,9	753 648	5,7
35 - 39	331 389	5,2	334 944	4,9	666 333	5,0
40 - 44	292 497	4,5	289 518	4,2	582 016	4,4
45 - 49	239 395	3,7	226 137	3,3	465 531	3,5
50 - 54	222 863	3,5	189 405	2,8	412 268	3,1
55 - 59	129 126	2,0	104 565	1,5	233 691	1,8
60 - 64	94 605	1,5	91 440	1,3	186 045	1,4
65 et plus	201 004	3,1	168 671	2,5	369 675	2,9
Madagascar	6 435 955	100,0	6 879 770	100,0	13 315 725	100,0

Graphique 2 : Pyramide des âges de l'ensemble de la population agricole



3.1.3. Niveau d'instruction

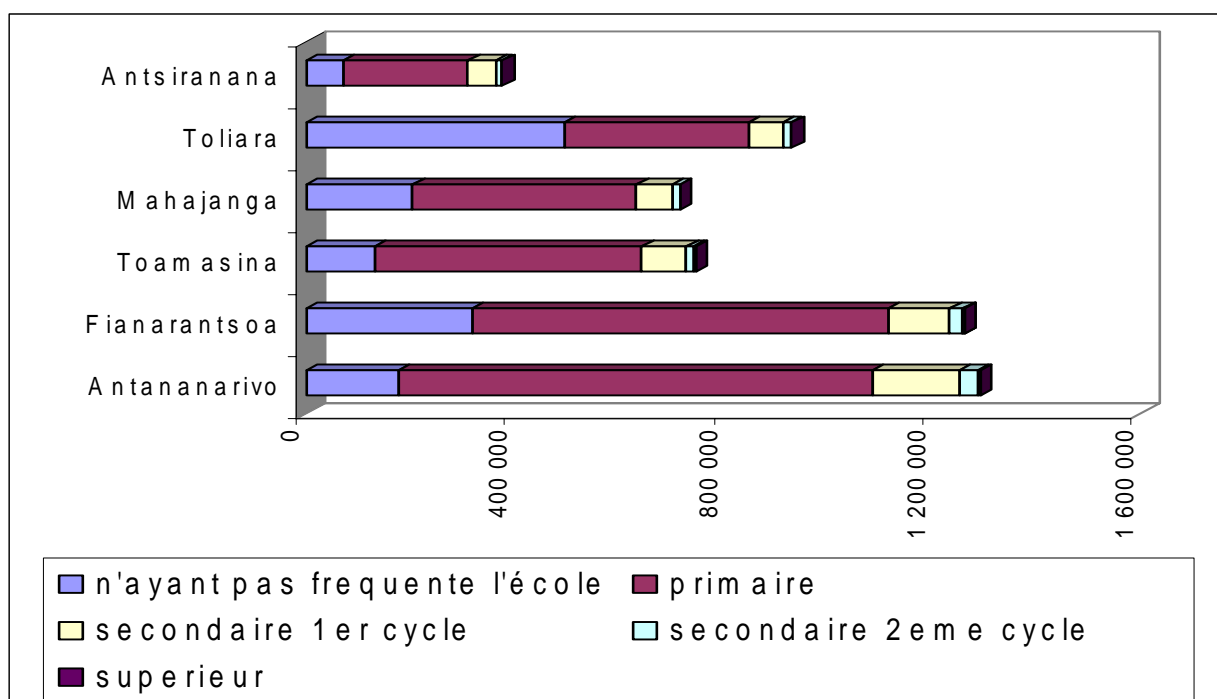
La population agricole de 5 ans et plus est estimée à 11 156 739 personnes, soit 83,8 % de la population agricole. Il ressort que l'ensemble de la population agricole de plus de 5 ans a un niveau d'instruction assez élémentaire. En effet, plus de quatre personnes sur cinq (88,2 %) ont un niveau d'instruction ne dépassant pas le niveau primaire dont 28% de personnes n'ayant jamais fréquenté l'école. Seulement 9,7% des personnes de plus de 5 ans ont le niveau secondaire 1^{er} cycle.

La structure de la population de plus de 5 ans selon le niveau d'instruction est assez diversifiée au niveau des faritany. C'est dans le faritany de Toliara que la proportion des personnes actives n'ayant pas fréquenté l'école est la plus élevée (54,4%), vient du faritany de Mahajanga (30,8%). Le faritany d'Antananarivo a la proportion de personnes n'ayant pas fréquenté l'école est la plus faible (9,1%).

Tableau 4 : Répartition de la population agricole de plus de 5 ans par province selon le niveau d'instruction

Province	Niveau d'instruction						TOTAL
	N'ayant pas fréquenté l'école	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2ème cycle	Supérieur	Technique / Professionnel	
Antananarivo	293 755	1 892 626	339 820	67 573	12 112	4 253	2 610 139
Fianarantsoa	632 975	1 622 943	228 788	40 582	4 824	1 831	2 531 943
Toamasina	247 227	1 031 742	171 791	24 084	4 249	1 278	1 480 371
Mahajanga	393 368	860 089	120 710	18 093	2 101	887	1 395 248
Toliara	970 157	761 509	125 814	22 719	1 880	729	1 882 809
Antsiranana	136 284	502 822	99 734	17 539	1 789	624	758 791
Madagascar	2 673 766	6 671 731	1 086 657	190 590	26 955	9 603	10 659 301

Graphique 3 : Répartition de la population agricole masculine plus de 5 ans par faritany et selon le niveau d'instruction



3.2. EXPLOITATIONS AGRICOLES

Le nombre des exploitations agricole a une tendance générale à la hausse depuis le recensement national de l'agriculture de 1984-1985. Le nombre des hommes chef d'exploitation dépasse largement celui des femmes. Plus de la moitié des chefs d'exploitation sont âgés de 25 à 44 ans.

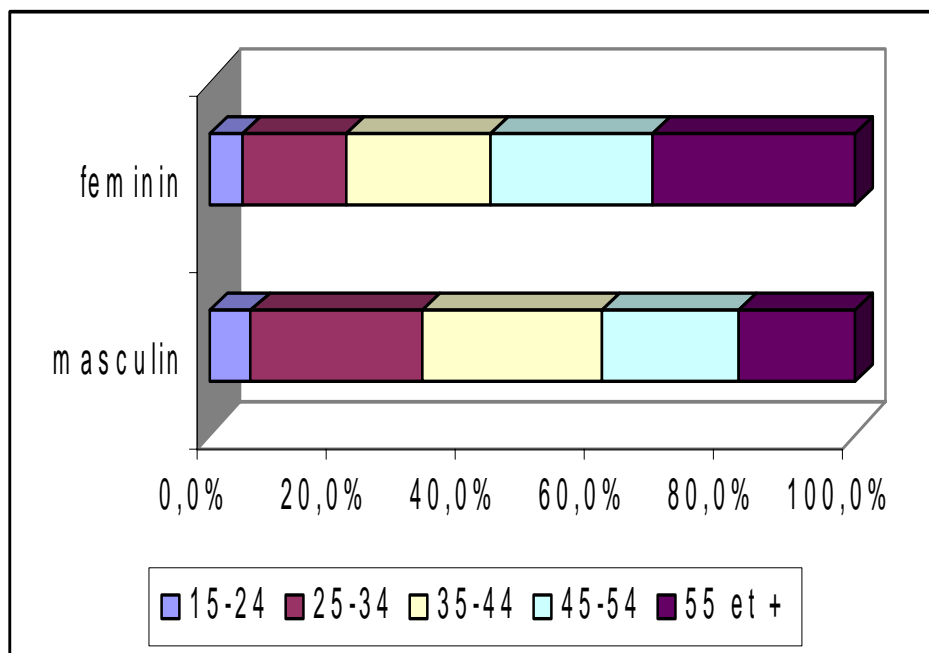
3.2.1. Répartition géographique des exploitations agricoles par province selon le sexe

Le nombre des exploitations traditionnelles a été estimé à 2 428 492. La répartition de ces exploitations entre les différentes provinces de Madagascar est mise en relief par le tableau qui suit. Les deux provinces Antananarivo et Fianarantsoa regroupent plus de 48% des exploitations agricoles. La province d'Antananarivo compte 25,2% des exploitations traditionnelles, Fianarantsoa 22,4%, Toamasina 14,4%, Mahajanga 13,0%, Toliara 17,2% et Antsiranana 7,7%. Durant la période 1985-2004, les exploitations traditionnelles ont connu un taux d'accroissement annuel moyen de 2,6%. Les exploitations agricoles dirigées par les hommes sont majoritaires avec 84,7% contre 15,3% pour les femmes.

Tableau 5 : Répartition des exploitations agricoles par province (faritany) et selon le sexe

Province	Sexe				
	Masculin		Féminin		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Antananarivo	531 912	25,90	81 112	0,22	613 024
Fianarantsoa	462 763	0,23	80 637	0,22	543 400
Toamasina	295 498	0,14	54 686	0,15	350 184
Mahajanga	267 096	0,13	48 353	0,13	315 449
Toliara	353 889	0,17	64 412	0,17	418 301
Antsiranana	146 177	0,07	41 958	0,11	188 135
Madagascar	2 057 334	100,00	371 158	100,00	2 428 492

Graphique 4 : Répartition des chefs d'exploitation selon le groupe d'âge et le sexe



3.2.2. Structure par âge et sexe des exploitants agricoles

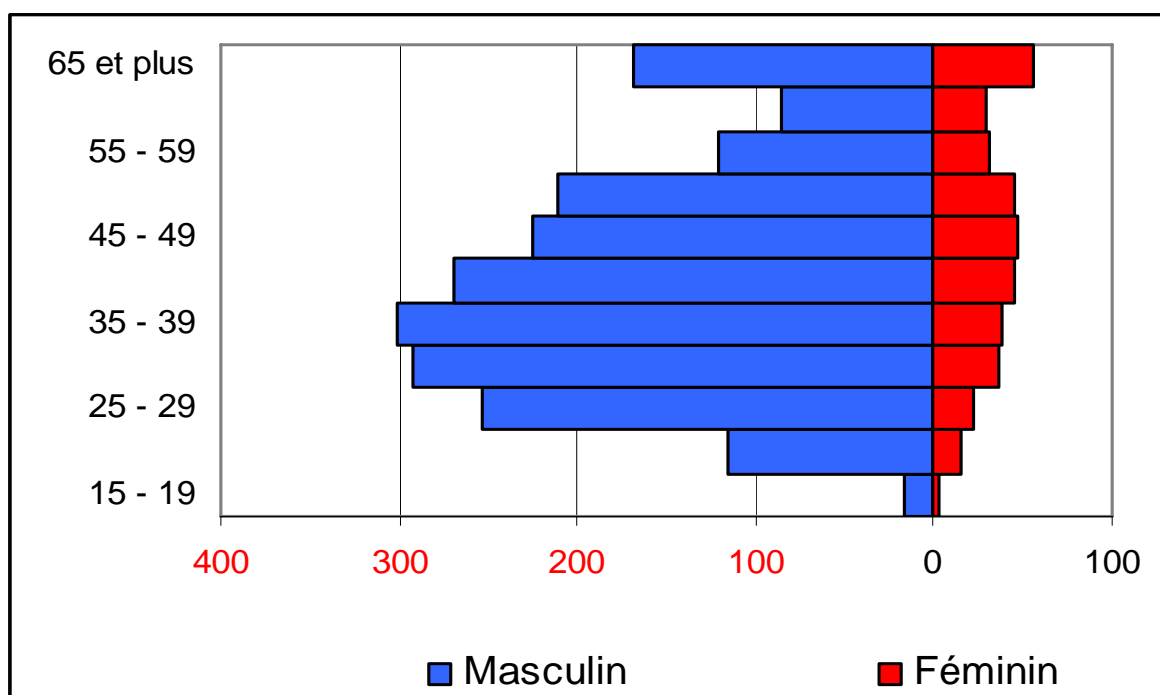
Les chefs d'exploitations âgés de 25 à 44 ans représentent 51,8% de l'effectif total. Ceux de 45 ans et plus 41,9%. Les provinces (Faritany) présentent la même structure que celle du niveau de l'ensemble. Autrement dit, un chef d'exploitation sur deux se situerait dans la tranche d'âge 25-44 ans et les chefs d'exploitations de 45 ans et plus représentent autour de 40%. On remarque la plus grande proportion de femme chef d'exploitation est âgée de 55% ans et plus. Elles représentent 23,8% des chefs d'exploitations de cette tranche d'âge et 31,5% des femmes chefs d'exploitations.

Plus de 15% des exploitations sont dirigées par les femmes. Les chefs d'exploitations de sexe féminin sont un peu plus âgés que leurs collègues masculins. En effet, l'âge moyen des chefs d'exploitation est respectivement de 48 ans pour le sexe féminin et 43 ans pour le sexe masculin. Les chefs d'exploitation âgés 25 à 44 ans représentent 54,2% pour les chefs d'exploitation de sexe masculin contre 38,6% pour le sexe féminin. Les chefs d'exploitation âgés de 45 ans et plus représente 39,3% pour les hommes contre 56,3% des femmes chefs d'exploitations. Que ce soit selon l'âge ou selon le sexe, la répartition des chefs d'exploitation n'est pas homogène. La représentation suivante nous montre l'hétérogénéité des chefs d'exploitation selon le sexe et selon le sexe et les tranches d'âge.

Tableau 6 : Répartition des exploitations agricoles par tranche d'âge et selon le sexe

Tranche d'âge	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15-24	132 859	6,5	18 904	5,1	151 763	6,3
25-34	545 080	26,5	59 089	15,9	604 169	24,9
35-44	569 965	27,7	84 156	22,7	654 121	26,9
45-54	435 201	21,2	91 967	24,8	527 168	21,7
55 et +	374 229	18,2	117 043	31,5	491 272	20,2
TOTAL	2 057 334	100,0	371 158	100,0	2 428 492	100,0

Graphique 5 : Pyramide des âges des chefs d'exploitation



3.3. PARCELLES ET SUPERFICIES DES CULTURES

Le nombre de parcelle et la superficie physique des exploitations ont connu une croissance positive depuis le dernier recensement. Le mode de faire valoir direct domine et concerne 86,4% des superficies physiques exploitées et la majorité des superficies sous culture est occupée par la riziculture. La culture pure domine largement l'ensemble des pratiques culturales. La céréale dominante est incontestablement le riz. Les racines et tubercules constituent le groupe de culture le plus important après les céréales. A l'intérieur de ce groupe, le manioc est largement dominant en terme de surface cultivée.

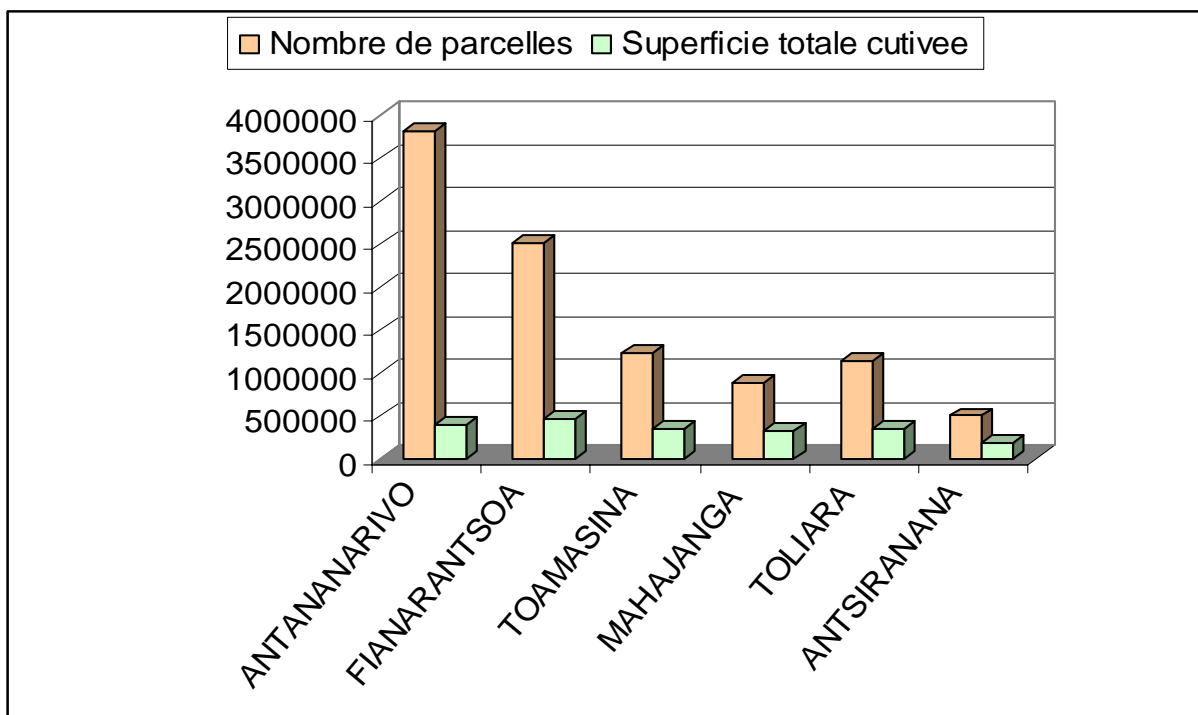
3.3.1. Parcelles et superficie cultivée des principales cultures vivrières

Plus de la moitié des parcelles sont concentrées dans les provinces de Antananarivo et Fianarantsoa. La province de Fianarantsoa (22,3%) occupe la première place par rapport à la superficie cultivée, suivies par les provinces de Antananarivo (19,3%) et de Toliara (16,9%). La céréale dominante est incontestablement le riz. Les autres céréales sont dominées par le maïs, qui est intégré dans tous les systèmes traditionnels de cultures quelle que soit son implantation géographique. Le manioc constitue actuellement le produit de substitution du riz par excellence pour les Malagasy.

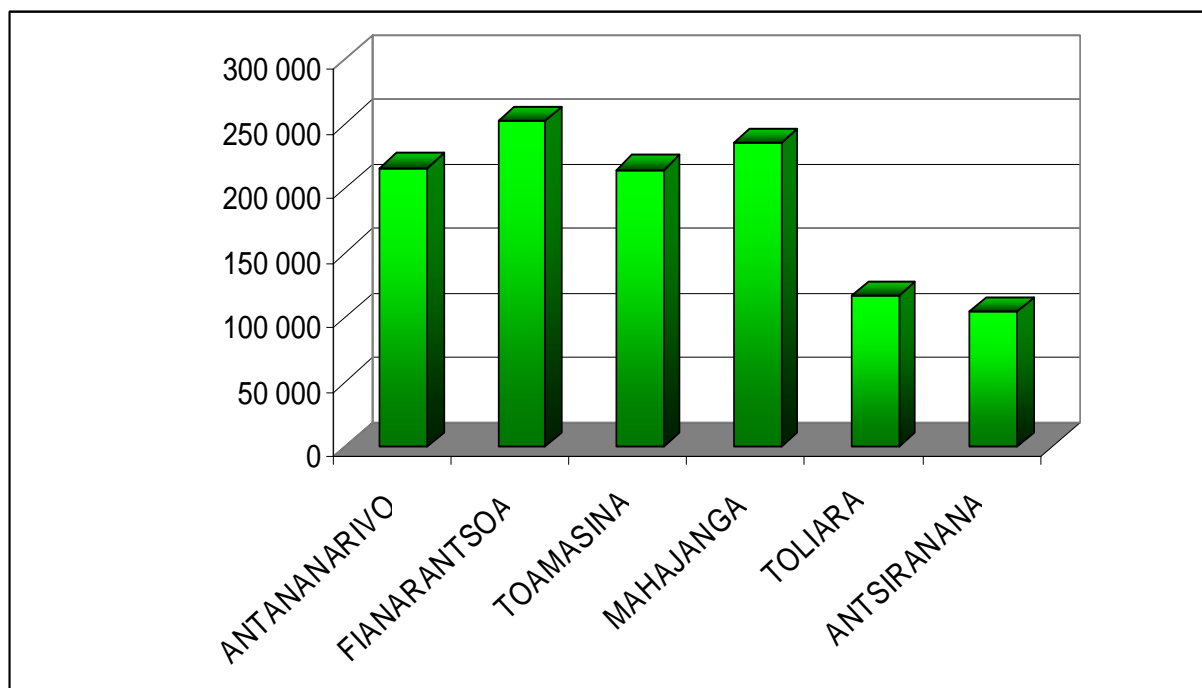
Tableau 7 : Répartition des parcelles et de la superficie cultivée par province (Ha)

Province	Nombre de parcelles	%	Superficie totale cultivée	%	Superficie riz	Superficie maïs	Superficie manioc
Antananarivo	3 809 755	37.8	401 536	19.3	216 189	63 418	80 616
Fianarantsoa	2 506 650	24.9	464 758	22.3	252 826	31 903	105 131
Toamasina	1 228 473	12.2	351 079	16.8	214 709	28 906	51 803
Mahajanga	879 025	8.7	323 436	15.5	235 377	34 628	21 600
Toliara	1 142 735	11.3	352 942	16.9	116 305	80 202	119 512
Antsiranana	504 489	5.0	189 839	9.1	104 680	13 781	10 117
Madagascar	10 071 126	100.0	2 083 590	100.0	1 140 087	252 838	388 779

Graphique 6 : Répartition des parcelles et de la superficie cultivée (Ha) par province



Graphique 7 : Répartition de la superficie du riz par province (Ha)



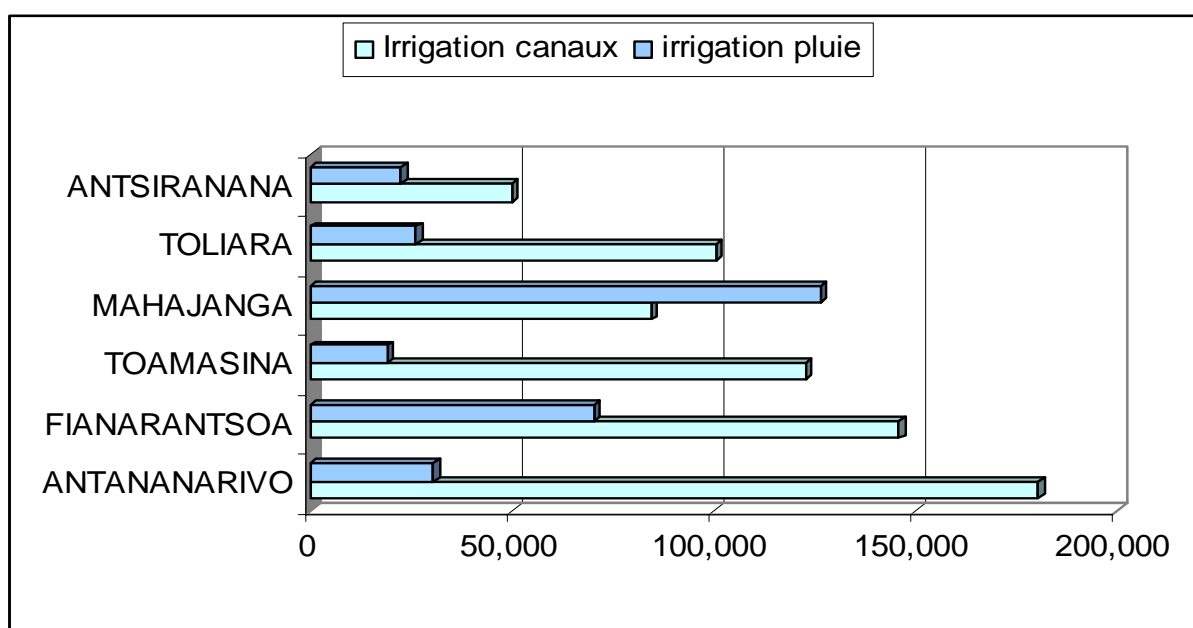
3.3.2. Superficie physique irriguée

L'irrigation est directement liée à la riziculture à Madagascar d'où son utilisation répandue dans le pays. Près de 70% des exploitations rizicoles pratiquent l'irrigation par voie de canaux, notamment dans les provinces de Antananarivo et Fianarantsoa. La province de Mahajanga compte plus sur les eaux de pluie pour l'irrigation des exploitations rizicoles.

Tableau 8 : Répartition des exploitations rizicoles pratiquant l'irrigation par province selon le mode d'irrigation pratiqué

Province	Mode d'irrigation				Total	%
	Canaux	%	Pluie	%		
Antananarivo	180 658	85,5	30 585	14,5	211 243	21,6
Fianarantsoa	145 911	67,5	70 203	32,5	216 115	22,1
Toamasina	122 697	86,5	19 119	13,5	141 816	14,5
Mahajanga	84 634	40,1	126 621	59,9	211 255	21,6
Toliara	100 757	79,4	26 064	20,6	126 821	12,9
Antsiranana	49 929	68,8	22 624	31,2	72 553	7,4
Madagascar	684 587	69,9	295 215	30,1	979 802	100,0

Graphique 8 : Répartition des exploitations rizicoles pratiquant l'irrigation par province selon le mode d'irrigation pratiqué



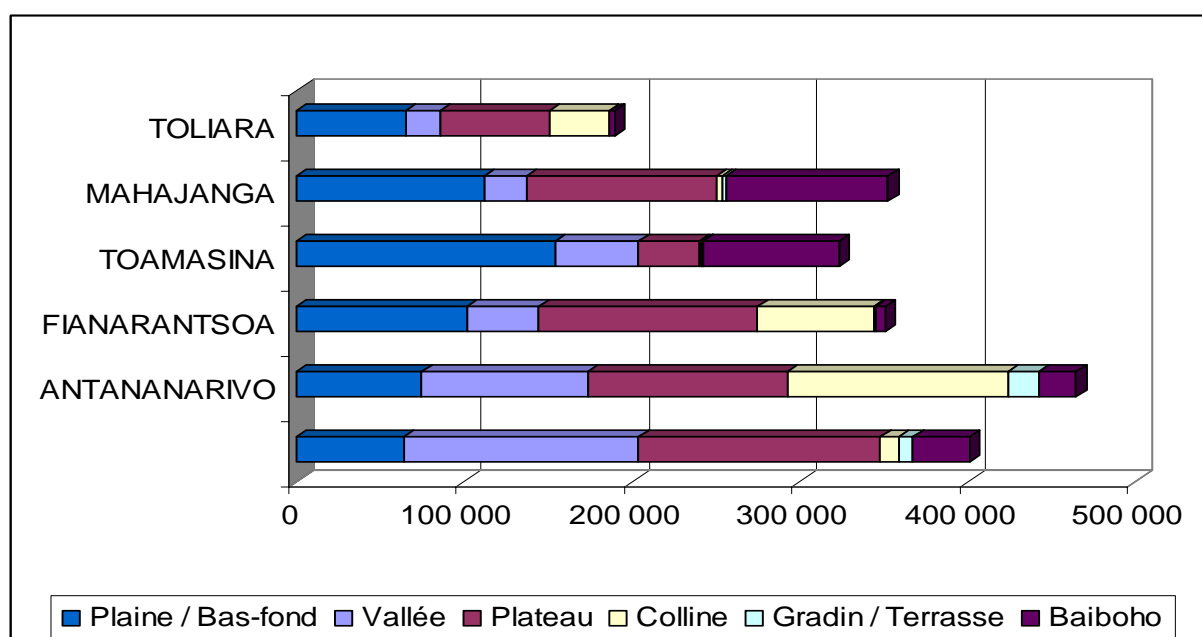
3.3.3. Superficie physique et emplacement des parcelles

Sur les 2 083 590 hectares de superficie physique totale de Madagascar, 27,6% sont constitués par des plaines et des bas-fonds. Les superficies des parcelles exploitées dans les vallées couvrent 18% de la totalité de superficie physique dans toute l'île. La part de la superficie exploitée sur les vallées dépasse largement ce taux global pour les régions des hautes terres.

Tableau 9 : Répartition de la superficie physique par province selon l'emplacement des parcelles

Province	Emplacement de la parcelle						Total
	Plaine / Bas-fond	Vallée	Plateau	Colline	Gradin / Terrasse	Baibo	
Antananarivo	64 177	140 090	143 850	11 012	8 497	33 910	401 536
Fianarantsoa	75 381	98 787	118 778	131 232	18 634	21 946	464 758
Toamasina	102 376	42 653	130 257	69 260	1 192	5 342	351 079
Mahajanga	154 245	50 234	35 745	1 698	828	80 686	323 436
Toliara	112 570	24 671	113 639	3 443	1 969	96 650	352 942
Antsiranana	65 297	20 659	65 084	35 388	723	2 689	189 839
Madagascar	574 045	377 093	607 352	252 033	31 843	241 224	2 083 590

Graphique 9 : Superficie physique des exploitations agricoles par province selon l'emplacement de la parcelle



3.4. CHEPTEL

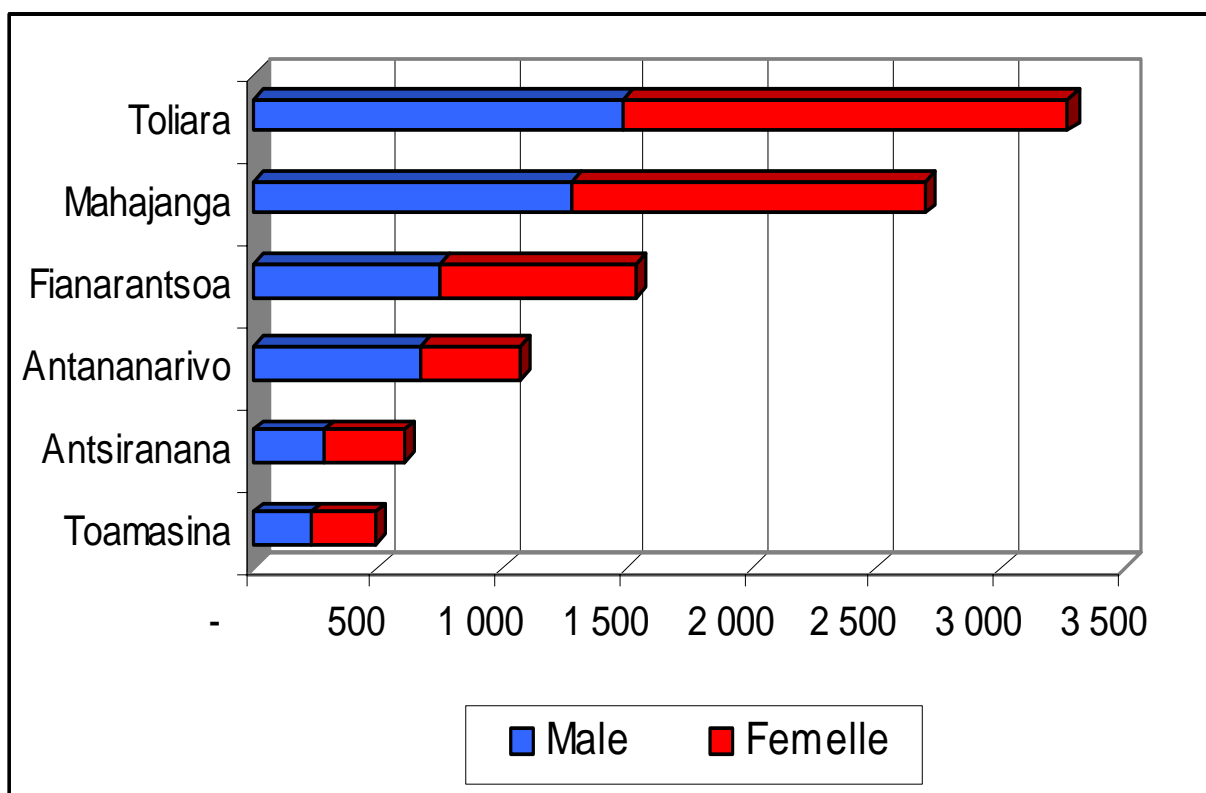
Le cheptel animal a connu une croissance positive. L'élevage malgache dominé par l'élevage bovin (9 500 139 têtes), qui se concentre principalement dans les parties Nord-Ouest, la côte Ouest et l'extrême Sud de l'île, et est caractérisé par le système extensif. On a recensé autant de bœufs que de vaches à l'exception de la province d'Antananarivo où l'on trouve plus de mâles que de femelles. La province de Toliara regroupe plus de 33% du cheptel bovin, suivi de près par la province de Mahajanga.

L'élevage porcin semble avoir une bonne reprise après le passage de l'épidémie de la peste porcine africaine. La pratique de l'élevage porcin concerne l'ensemble du territoire national. Les deux provinces Antananarivo et Fianarantsoa regroupent 67% de l'effectif total du cheptel porcin estimé à 1 247 043 têtes. En ce qui concerne la pratique de l'élevage ovin (695 229 têtes), la province de Toliara vient en tête en terme d'effectif avec plus de 85% des ovins recensés, suivie de celle de Mahajanga avec 4,3%. L'élevage caprin (695 229 têtes) possède les mêmes caractéristiques que celles de l'élevage ovin avec une forte concentration dans les zones Sud, Ouest et Nord-Ouest. Au niveau des Hauts Plateaux, l'élevage de petits ruminants est dominé par les ovins contrairement aux zones côtières où l'élevage des caprins est plus important. La volaille (29 150 447 têtes) est essentiellement composée des poulets, canards, oies et dindes.

Tableau 10 : Répartition des effectifs du cheptel par province

Province	Espèces				
	Bovins	Porcins	Ovins	Caprins	Volailles
Antananarivo	1 053 804	501 107	22 497	5 999	6 531 910
Fianarantsoa	1 467 323	338 747	26 147	970	7 952 487
Toamasina	492 505	103 975	17 017	0	4 357 086
Mahajanga	2 625 739	125 845	29 379	147 832	3 753 231
Toliara	3 252 180	133 414	596 384	1 043 588	3 867 165
Antsiranana	608 586	43 956	3 804	20 458	2 688 568
Madagascar	9 500 139	1 247 043	695 229	1 218 848	29 150 447

Graphique 10 : Répartition des effectifs du cheptel bovin par province et selon le sexe



3.5. MATERIELS ET EQUIPEMENTS

Les exploitations agricoles se caractérisent par une grande dépendance à l'outillage au détriment d'un système d'exploitation moderne. Elles sont essentiellement équipées de petits matériels et encore à un nombre moyen assez réduit. L'angady constitue le principal instrument de labour devant la charrue à traction animale dont le ratio est d'une charrue pour quatre (4) exploitations agricoles. En ce qui concerne les sarcleuses, la concentration à Antananarivo, Fianarantsoa et Toamasina témoigne l'importance relative de l'amélioration des méthodes de sarclage dans ces trois provinces.

Tableau 11 : Répartition du nombre du petit matériel par province selon le type

Province	Type de matériels									
	Angady	Machette	Houe sarclouse	Hache	Pelle	Pioche	Faucille	Sécateur	Bidon alu vache laitière	Arrosoir
Antananarivo	1 321 092	185 162	169 749	571 782	339 740	23 558	1 000 479	8 006	2 797	251 358
Fianarantsoa	1 166 995	674 435	47 492	608 898	463 093	17 211	1 054 534	6 454	195	93 321
Toamasina	663 312	641 202	58 843	352 946	265 011	73 320	818 166	4 160	170	33 522
Mahajanga	729 185	495 711	15 136	412 739	285 508	10 456	701 103	972	-	23 389
Toliara	1 187 791	491 110	17 030	654 734	153 963	12 595	496 227	2 471	30	7 879
Antsiranana	302 977	401 016	56 899	226 056	252 781	11 705	360 584	11 164	151	3 311
Madagascar	5 371 350	2 888 636	365 149	2 827 156	1 760 097	148 845	4 431 093	33 227	3 342	412 779

Tableau 11 : Répartition du nombre du petit matériel par province selon le type (Suite)

Province	Type de matériels								
	Pulvérisateur manuel	Alambic	Scie	Brouette	Herse	Charrue à boeuf	Râteau	Bicyclette	Batteuse à pédale
Antananarivo	14 028	644	81 772	44 004	190 177	193 864	67 913	141 595	5 385
Fianarantsoa	3 971	1 379	40 055	13 594	41 967	76 999	15 623	21 840	391
Toamasina	7 839	3 146	34 070	6 434	44 960	37 123	15 950	40 280	76
Mahajanga	4 068	1 062	14 747	4 687	95 673	141 289	10 728	26 466	45
Toliara	966	1 647	26 940	4 293	31 842	116 711	10 083	21 911	168
Antsiranana	635	229	22 186	3 591	13 956	26 021	8 353	35 285	40
Madagascar	31 508	8 107	219 770	76 602	418 576	592 008	128 650	287 377	6 105

Tableau 12 : Répartition du nombre du gros matériel par province selon le type

Province	TYPE DE MATERIELS							
	Camion	Camionnette	Motocyclette	Tracteur agricole	Moissonneuse batteuse	Motoculteur	Décortiqueuse	Broyeur
Antananarivo	1 516	393	1 154	155	587	123	545	209
Fianarantsoa	175	157	137	18	15	11	3	-
Toamasina	153	39	586	166	1	481	36	41
Mahajanga	104	5	240	33	-	37	115	-
Toliara	510	62	142	44	19	20	200	-
Antsiranana	85	145	249	133	1	26	1	-
Madagascar	2 543	801	2 509	549	623	698	901	250

Tableau 12 : Répartition du nombre du gros matériel par province selon le type (suite)

Province	Type de matériels						
	Générateur électrique	Scie électrique	Charrette	Remorque	Houe rotative tractée	Charrue tractée	Pulvériseur
Antananarivo	1 929	490	63 024	118	172	141	5 586
Fianarantsoa	1 249	130	2 618	26	125	32	206
Toamasina	1 417	162	3 855	221	166	259	110
Mahajanga	629	92	35 530	504	1	42	34
Toliara	467	462	63 399	1 128	117	134	17
Antsiranana	1 673	58	4 316	112	-	57	112
Madagascar	7 364	1394	172 742	2 109	581	666	6 065

Tableau 13 : Répartition du nombre du matériel de pêche par province selon le type

Province	Type de matériels												
	Filet maillant	Filet senne	Filet épervier	Casier à langoustes	Casier à poisson	Balance (langoustes /crabes)	Ligne	Harpon	Bac de séchage	Fumoir	Claie de séchage	Pirogue	Hors bord
Antananarivo	9 038	3 356	5 611	292	43 017	-	103 512	2 653	37	-	55	2 483	-
Fianarantsoa	13 734	8 030	6 545	9 583	16 088	101	41 315	3 920	224	184	-	10 887	-
Toamasina	38 318	11 735	8 412	1 701	109 463	590	91 739	6 134	122	114	535	16 877	181
Mahajanga	10 197	10 431	9 338	-	5 153	491	59 592	5 097	531	565	1 583	13 310	120
Toliara	18 352	12 585	8 638	47 067	5 918	1 218	27 448	15 882	1 728	-	72	20 814	275
Antsiranana	9 825	8 075	2 858	136	5 164	202	11 548	2 105	310	164	1 078	7 515	157
Madagascar	99 466	54 212	41 401	58 780	184 803	2 602	335 154	35 791	2 953	1 026	3 323	71 885	733

3.6. PECHE ET AQUACULTURE

L'élevage de poisson concerne 5,3% des exploitations agricoles total à Madagascar. Il est principalement localisé dans les hauts plateaux. C'est une activité pratiquée principalement par les hommes et avec des méthodes naturelles. L'étang le plus utilisé est le bassin sur lequel on n'utilise aucun aménagement. L'activité de pêche est pratiquée par 120 762 personnes. Ces personnes utilisent différents matériels selon l'emplacement géographique de leur région respective. En outre, on remarque une utilisation simultanée des matériels tels que Harpon, Pirogue et Hors bord.

Tableau 14 : Répartition des exploitants éleveurs de poissons par province selon le sexe

Province	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Antananarivo	72 492	6 285	78 776
Fianarantsoa	30 279	2 318	32 597
Toamasina	14 799	1 254	16 053
Mahajanga	1 846	29	1 875
Toliara	250	-	250
Antsiranana	271	75	346
Madagascar	119 937	9 960	129 897

Graphique 11 : Répartition des exploitants éleveurs de poissons par province

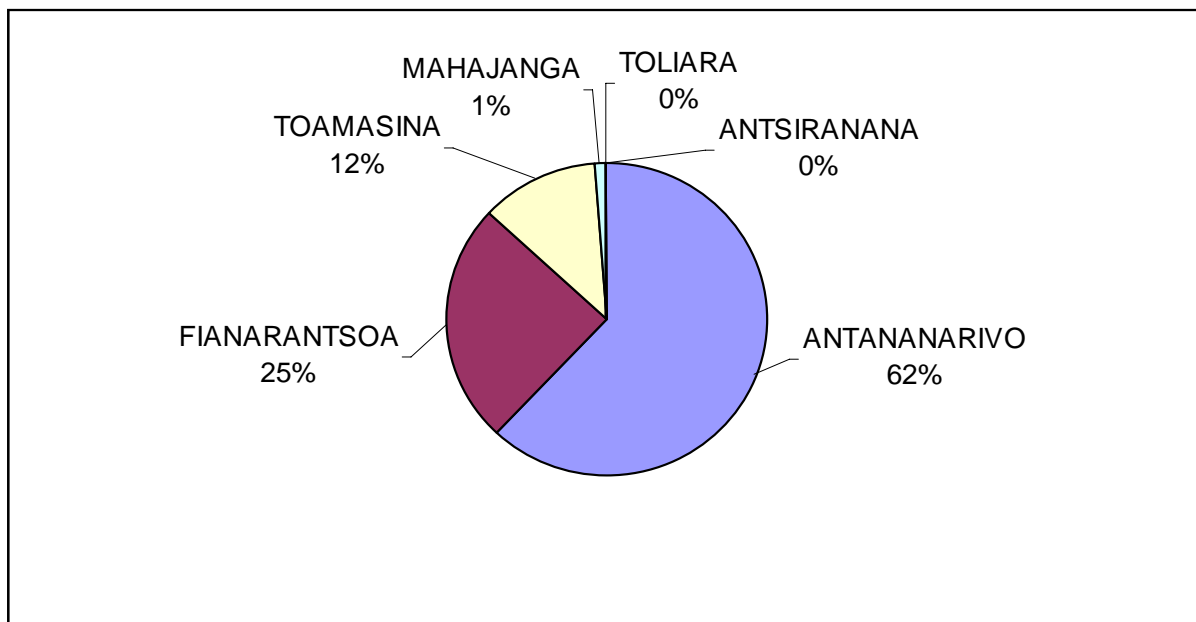


Tableau 15 : Répartition des étangs piscicoles par province selon le type d'étang

Province	Type d'étang		Total
	Bassin	Rizière	
Antananarivo	89 853	13 716	103 569
Fianarantsoa	26 899	15 124	42 023
Toamasina	17 657	2 834	20 491
Mahajanga	2 072	353	2 424
Toliara	240	116	356
Antsiranana	473	77	550
Madagascar	137 193	32 219	169 413

IV. QUATRIEME PARTIE : ANALYSE COMPARATIVE ET QUALITE DES DONNEES DU RECENSEMENT

4.1. ANALYSE COMPARATIVE RA 1984-1985 ET 2004-2005

La comparaison des données des recensements agricoles de 1984-1985 et de 2004-2005 permet de mesurer globalement l'évolution structurelle de l'agriculture malgache dans ses principales composantes que sont :

- La population agricole ;
- Les effectifs des exploitations agricoles ;
- Le nombre des parcelles ;
- Les superficies totales cultivées;
- Les superficies cultivées de riz ;
- Le cheptel.

Dans l'ensemble, on note que dans l'intervalle de vingt ans séparant les deux recensements de l'agriculture, la population agricole a varié par an de 2,4%, les effectifs des exploitations agricoles de 2,6%, le nombre des parcelles de 2,4% et les superficies totales cultivées de 0,9%. Les superficies rizicoles développées ont connu une augmentation, par rapport à 1984-1985, de l'ordre de 0,2% par an.

Il faut souligner que suite au RA 2004-2005, un Système Permanent de Statistiques Agricoles est en train d'être mis en place. La comparaison entre les principales variables de ces deux opérations de recensement se présente comme suit :

Tableau 16 : Analyse Comparative RA 1984-1985 et 2004-2005

Variables	RNA 1984-1985	RA 2004-2005	Taux de variation moyenne annuelle (%)	Prévision pour la campagne 2014-2015
Population agricole	8 265 972	13 315 725	2,4	16 900 528
Effectif des exploitations agricoles	1 458 835	2 428 492	2,6	3 133300
Nombre des Parcelles	6 314 329	10 071 126	2,4	12 718 923
Superficie physique des exploitations agricoles (Ha)	1 755 707	2 083 590	0,9	2 269 794
Superficies développées cultivées en riz (Ha)	1 088 452	1 250 842	0,2	1 158 773
Cheptel Bovins (Effectif)	8 148 984	9 500 139	0,8	10 257 540
Cheptel Porcins (Effectif)	736 027	1 247 043	2,7	1 623 212
Cheptel Ovins (Effectif)	429 136	695 229	2,4	884 900
Cheptel Caprins (Effectif)	744 768	1 218 848	2,5	1 559 243

4.2. QUALITE DES DONNEES DU RA 2004-2005

Comme dans toutes les opérations de recensement et d'enquêtes par sondage, les estimations sur la qualité des données du Recensement de l'Agriculture (RA 2004-2005) sont décrites en détails dans la méthodologie, en tant que document de travail de base du recensement. Les différents exercices d'analyse statistique effectués sur la base de la méthodologie ont permis de calculer les variances le biais et l'intervalle de confiance pour les principales variables du RA. Ces mesures de la qualité des résultats se présente comme suit :

Tableau 17 : Estimation de la variance du biais et de l'intervalle de confiance des principales variables

Variables	RA 2004-2005 Estimation	Standard Error	Intervalle de Confiance à 95%	
			Borne Inférieure	Borne Supérieure
Population agricole	13 315 725	761 010	11 800 000	14 800 000
Effectif des exploitations agricoles	2 428 492	134 176	2 165 449	2 691 535
Nombre des Parcelles	10 071 126	838 460	8 427 376	11 700 000
Superficie physique des exploitations agricoles (Ha)	2 083 590	113 852	1 24 313	2 270 713
Superficies cultivées en riz (Ha)	1 140 842	75 303	987 215,6	1 282 468
Cheptel Bovins (Effectif)	9 500 139	835 549	7 862 096	11 100 000
Cheptel Porcins (Effectif)	1 247 043	129 333	993 496	1 500 590
Cheptel Ovins (Effectif)	695 229	202 074	299 076	1 091 381
Cheptel Caprins (Effectif)	1 218 848	351 197	508 822	1 928 874

Technique utilisée : Bootstrap / Nombre d'itération : 5000

Les données sont relativement de bonnes qualités. Seul les cheptels Ovins et Caprins, au seuil critique de 5%, représente des intervalles de confiance relativement large mais acceptable.

ANNEXES

Annexe 1 LISTE DES PARTICIPANTS AU RA 2004-2005

PERSONNEL PERMANENT DU MAEP

- RANDRIANIRIANA Henri Auguste, Directeur du Marketing et des Etudes Economiques, Coordonnateur Général
- RAKOTOVAO Jean Marie, Directeur des Systèmes d'Information, Coordonnateur Général
- RANDRIAMORIA Jean Nirisson, Chef du Service de la Statistique Agricole, Responsable Technique
- RAKOTOARILIVA Maminirina, Informaticien, Responsable des Traitements des Données
- RAKOTOMAMPIONONA Justin, Economiste, Superviseur d'enquête
- RANAIVOSON Niry Lanto, Economiste, Superviseur d'enquête
- RANDRIARIMANGA Niry Freddie, Economiste
- RANDIMBIARISOA Oliva Emanuella, Statisticien- Economiste
- RAVAONINDRIANA Claire Albine, Superviseur de saisie
- ANDRIANTSEHENO Jaonarisoa, Contrôleur de saisie
- RAMAROSON Armand Célestin, contrôleur d'enquête
- ANDRIAMANANA Vola Lalao Albert, contrôleur d'enquête
- RAKOTOMADITRA, contrôleur d'enquête
- RAMAROLAFY Jean René, contrôleur d'enquête
- RAFIDISON Romule, contrôleur d'enquête
- RAMANANITANY Donald Auguste, contrôleur d'enquête
- SERGE René, contrôleur d'enquête
- ANDRIAMAHALALA Auldance, contrôleur d'enquête
- RABARITAFIKA Benjamin Roger, contrôleur d'enquête
- RABEMANDRESY Pascal, contrôleur d'enquête
- RANDRIAMIARISOA Josvah, contrôleur d'enquête
- RAKOTONOMENJANAHARY Alphonse, contrôleur d'enquête
- FANJAHARISOALALAO Dolléa Emile, contrôleur d'enquête
- RNDRIANARISON Marcel, contrôleur d'enquête
- RAKOTOMALALA Michel Eric, contrôleur d'enquête
- RAKOTONDRAMASY Désiré, comptable
- RATSIMBAZAFY Patrick, comptable
- RAKOTONIAINA Marcel Martin, Comptable
- HARINIRINA Agnès Lala, Comptable
- RANDRIAMAROSON Désiré, Dépositaire- comptable
- RAHARINJANAHARY Holiarisoa, secrétaire
- Docteur RAJAONISAONA Jean Félix, médecin
- Docteur RAZAKARISON, médecin
- Docteur RAZAFINDRAMANGA Marie Odile, médecin
- ANDRIAMANJATO Elis, cameraman
- RAKOTOARISOA Emile, journaliste

- RAZAFINDRIAMIFIDY Gilbert, chauffeur
- RANDRIAMIANDRISOA Alexandre Marie, chauffeur
- RALAINIRINA Gérard, chauffeur
- RAKOTOARISON Jonah, chauffeur
- RANDRIANARISON Maurice, chauffeur

PERSONNEL CONTRACTUEL

- RANDRIAMIARAMANANA Linatia, superviseur
- ZOLIARISEHENO Sandra Vololoniaina, superviseur
- RAMAMONJISOA Willy Charline, superviseur
- RANDRIAMANANDRAY Rinah, superviseur
- RATOVONIRINATRADRAIBE Justin, superviseur
- RANDRIAMBELO Mamitiana, Superviseur
- ANDRIANJAFY Jean Louis Mamisoa, superviseur
- RAMBAO Jery, superviseur
- RANDRIANANTENAINA Tovonirina Herintsehenon, superviseur
- FIDINIAINA Rakotondramanana Hilda Girard, superviseur
- RAZAFIMAHATRATRA Jean Albert, superviseur
- ANDRAINAZISOA Nariniaina Mamitantely, contrôleur
- ANDRIAMBOAVONJY Nantenaina Herisoa, contrôleur
- ANDRIAMBOLOLONA Raharijaona, contrôleur
- ANDRIANARISOA Lazanirina Tojoso, contrôleur
- ANDRIANARISON Madinirina Sandaniaina, contrôleur
- ANDRIANASOLO Boudi Jean Pierry, contrôleur
- HAJANIAINA Yrsula, contrôleur
- HANDRISENY Mamy, contrôleur
- MIORANIRINA Nadia Elmine, contrôleur
- NAORY Parfait Omar, contrôleur
- NY ANDRIANAIVOSOLO Lantoniony, contrôleur
- RABESIHANAKA Haingo Ravo, contrôleur
- RAFALIMANANTSOA Herimalala Luck, contrôleur
- RAFANOMEZANTSOA Daniel, contrôleur
- RAFIDINIAINA Lovasoa Oliva, contrôleur
- RAHAJASOA Lalao Bernardine, contrôleur
- RAKOTOARIMANANA Justin, contrôleur
- RAKOTOARISOA Bodomalala Vonimialisoa, contrôleur
- RAKOTOARISOA Henintsoa Voahirana, contrôleur
- RAKOTOMIALY Hanitrarivo Arthur, contrôleur
- RAKOTONDRAINIBE A. Ianteherantsoa, contrôleur
- RAKOTONDRAJAO Jean Marc, contrôleur
- RAKOTONDRAZANANY Edouard Henri, contrôleur
- RAKOTOVAO Andrianarivo Jean Claude, contrôleur
- RALAIVAONIRINA Pascal, contrôleur
- RALINIEL Meltine Yalao, contrôleur
- RAMAKASON Daniel, contrôleur

- RAMANAMPAMONJY Harimihaja Fanomezantsoa, contrôleur
- RAMANANTOANINA Dinaharivelo, contrôleur
- RAMANGATSALAMA Andriambolanoro, contrôleur
- RAMBELOARISON Fidimalala Rahajarizafy, contrôleur
- RANDRIAMAMPIONONA Rolland, contrôleur
- RANDRIAMANAMPISOA Samuel, contrôleur
- RANDRIAMANORINA Justin, contrôleur
- RANDRIAMORASATA Jacques Joachin, contrôleur
- RANDRIANANDRASANA Victor, contrôleur
- RANDRIANANTENAINA Tiarivony Jocelyn, contrôleur
- RANDRIANARIVONY Jean Christian, contrôleur
- RANDRIANIRINA Souverain, contrôleur
- RANDRIATSARAFARA Kotomanantsoa, contrôleur
- RAOLIARIMALALA Lantoniaina Miza, contrôleur
- RAONIMISAMBA André Richard, contrôleur
- RASAMIMANANA Iandry Jacques Honoré, contrôleur
- RASOAMAHARO Fidy Lalao, contrôleur
- RASOANAIVO Miarinjaka, contrôleur
- RASOANANDRASANA Milson Sylvie, contrôleur
- RASOARITOMPO Georgette, contrôleur
- RASOLOARIJAONA Hajamanana, contrôleur
- RASOLONJATOVO Lovasoa Dani, contrôleur
- RATSIMAMANGA Andrianarijaona Thierry, contrôleur
- RATSIMIOHATRARIVO Nary Manantsoa, contrôleur
- RATSIMIORY Or Espérance, contrôleur
- RAVELONIRINA Samuel, contrôleur
- RAVOLOLONARIMANANA Gilberte Marie Sylvia, contrôleur
- RAZAFIMAHALEO Fanomezantsoa Hery, contrôleur
- RAZAFIMAHATRATRA Naina Rodrigue, contrôleur
- RAZAFIMANARIVO Joelson, contrôleur
- RAZAFINDRAKOTO Andriantsoa, contrôleur
- VAZAHANY Clément Rahariniaina, contrôleur
- ANDRIAMAROTIA Haingoson Fidimalala, chauffeur
- ANDRIAMBOAVONJY Noël Julien, chauffeur
- ANDRIANTASY Haja Robelina, chauffeur
- RAKOTOARIMALALA Cyprien, chauffeur
- RAKOTOMALALA Rindra Yharimanana, chauffeur
- RAMAHANDRISOA José Hudson, chauffeur
- RANAIVOJAONA Andrianandrianina Herinjaka, chauffeur
- RANDRIAMBOLAHASINA Joseph, chauffeur

CONSULTANTS NATIONAUX

- RAKOTOMAHEFASON Aimé, consultant en statistique
- RAHARISON Tiana Julien Hugues, consultant en informatique
- RASOANIRINA Martine, consultant en analyse de données
- RANDIMBISOA Oliva Emanuella, consultant en statistique
- RAZAFIMANJATO Jocelyn, consultant en analyse des données

CONSULTANTS ET APPUI TECHNIQUE DE LA FAO

- TSIENGENY Tovonkery Jocelyn, consultant national en statistiques agricoles
- RANDRIAMAMONJY Marie, consultant national en genre et statistique
- Aleston KYANGA, consultant international en informatique
- Bakari SACKO, consultant international en statistiques agricoles
- Harouna HAMANI, consultant international en statistiques agricoles
- François N'GOPYA, fonctionnaire statisticien-économiste du bureau régional de la FAO-Accra
- Paul N'GOMA-KIMBATSA, fonctionnaire statisticien-économiste du siège de la FAO- Rome

Annexe.2 QUESTIONNAIRES DU RA 2004-2005

RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE (RA)
Campagne agricole 2004-2005

QUESTIONNAIRE EXPLOITATION FICHE TF1

N.B. Les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont strictement confidentiels et ne peuvent être utilisés qu'à des fins statistiques (loi 67-025 du 06/12/1967)

I - IDENTIFICATION

IDENTIFIANT

Type d'exploitation (1) 1=Traditionnelle ; 2=Moderne

TYPE X

Région : District :

REG : DIS :

Commune : Fokontany :

COM : FKT

Nom et prénoms du CE : N°

NUM :

Hameau de résidence :

**II - CARACTERISTIQUES GENERALES
(Uniquement pour les exploitations Modernes)**

TYPE Q 1

21 - EXPLOITATION

a - Statut juridique : 1 - Individuel ; 2 - Etat ; 3 - S.A ; 4 - Coopérative/groupement
5 - Religieux ; 6 - SARL ; 7 - Association individuelle (1)

b - Nom du propriétaire de l'exploitation ou Raison Sociale.....

c - 1ère année d'existence

22 - CHEF D'EXPLOITATION

a - Position du CE dans le SP : 1 - Propriétaire ; 2 - Salarié (1)

b - Origine : 1 - Malagasy ; 2 - Autres (Ecrire en clair) (1)

c - Sexe : 1 - Masculin ; 2 - Féminin (1)

d - Age

e - Niveau d'instruction : 1 - Primaire ; 2 - Secondaire 1°degré ; 3 - Secondaire 2°degré ;
4 - Supérieur ; 5 - Technique/Professionnel (1)

f - Inscription à la statistique : 1 - Oui ; 2 - Non (1)

g - Affiliation à la Cnaps : 1 - Oui ; 2 - Non (1)

23 - ADRESSE

Boîte postale :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Numero	Nom et prénoms	Lien de parenté avec le CE	Sexe	Age	Superieure à 5 ans
					Niveau d'instruction
		1 = CE 2 = Epoux/Epouse 3 = Fils/Fille 4 = Père/Mère- Beau père/Belle mère 5 = Petit fils/Petite fille 6 = Autres parents 7 = Sans lien	1=Masculin 2=Féminin	En année révolue	1 = N'ayant pas fréquenté l'école <u>Ayant fréquenté l'école</u> 2 = Primaire 3 = Secondaire 1° degré 4 = Secondaire 2° degré 5 = Supérieur 6 = Technique/ Professionnel
1	2	3	4	5	6
[0 1]		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
[0 2]		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
[0 3]		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
[0 4]		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
[0 5]		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
[0 6]		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
[0 7]		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
[0 8]		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
[0 9]		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
[1 0]		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TYPE Q			TAILLE			OBSERVATIONS
[0 12]			[] []			
Supérieure à 5 ans	12ans et plus					
Fréquentation scolaire	Etat matrimonial	Position vis à vis activité économique	Activité principale	Activité secondaire	Occupation dans l'exploitation	
1 = Oui 2 = Non	1 = Célibataire 2 = Marié 3 = Divorcé 4 = Veuf	1 = Occupé 2 = Invalide 3 = Vieillard 4 = Chômeur 5 = Elève/Etudiant	01=Agriculture ; 02= Elevage 03 = Sylviculture 04 = Pêche /aquaculture 05 = Commerce 06=Industrie ; 07 = Artisanat 08 = Agent de l'Etat ou de la collectivité décentralisée 09 = Transport 10 = Profession libérale 11 = Journalier 12 = Autres		1 = Totale 2 = Partielle 3 = Néant	
7	8	9	10	11	12	13
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

IV- PARCELS FICHE TF 3

TYPE Q

N°	Distance (mètre)	Emplacement	Superficie (m²)	Mode de faire valoir	Type de culture	Mode de labour	Mode d'irrigation	Mode de drainage	Mode Fertilisation	Mode Sarclage	Traitement	Type de semence	Si RIZ : Mode de culture	1ère culture						2ème culture			
														Nom	Si permanente		Date prévision. de récolte (en mois)	Nom	Si permanente				
															Age	Nbre de pieds			Age	Nbre de pieds			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)		
0,1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
0,2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
0,3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
0,4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
0,5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
0,6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
0,7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
0,8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
0,9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
1,0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
1,1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
1,2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

ABREVIATIONS A INSCRIRE DANS LE QUESTIONNAIRE

Col (3)	1=Plaine/Bas fond ; 2=Vallée ; 3=Plateau ; 4=Colline ; 5=Gradin/Terrasse ; 6=Baiboho	1=B FOND ; 2=VALLE ; 3=PLATE ; 4=COLLI ; 5=GRAD ; 6=BAIBO	
Col (5)	1=Propriétaire avec titre;2=Propriétaire sans titre; 3=Fermage; 4=Metayage; 5=Gratuit	1=TITRE ; 2=NON-T ; 3=FERMA ; 4=META ; 5=GRATIS	Col (9) : 1=Canaux ; 2=Sans ; 3=Non concerné
Col (6)	1=Pure ; 2=Associée ; 3=Mixte ; 4=Jachère (Mis en repos)	1=PURE ; 2=ASSOC ; 3=MIXTE ; 4=JACHE	Col (10) 1=Organique ; 2=Minéral ; 3=Mixte ; 4=Aucune
Col (7)	1=Manuel ; 2=Attelé ; 3=Motorisé ; 4= Piétinage avec zébus ; 5=Sans labour ;	1=MANU ; 2=ATTE ; 3=MOTO; 4= ZEBU ; 5=SANS	Col (11) 1=Manuel ; 2=Mécanique ; 3=Manuel+Mécanique ; 4=Chimique ; 5=Sans sarclage
Col (8)	1=Canaux ; 2=Pluie ; 3=Non concerné	1=CANAL ; 2=PLUIE ; 3=NC	Col (14) 1=Semis direct ; 2=Repiquage en foule ; 3=Repiquage en ligne ; 4=SRI

**V - ELEVAGE EFFECTIF DU CHEPTEL FICHE TF5
(2004-2005)**

TYPE Q **04**

Total bovins

41 - BOVINS

CAT **1**

MALES

Inferieur à 1 an	1 à 2 ans	2 ans et plus	Total	dont boeufs de trait	
				Castrés	Non castrés
_____	_____	_____	_____	_____	_____

FEMELLES

Inferieur à 1 an	1 à 2 ans	2 ans et plus	Total	dont vaches laitières	
				Traditionnelles	Améliorées
_____	_____	_____	_____	_____	_____

Total porcins

42 - PORCINS

CAT **2**

MALES

Inférieur à 2 mois	2 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an et plus	Total	dont mâles reproducteurs	
					Traditionnels	Améliorés
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____

FEMELLES

Inférieur à 2 mois	2 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an et plus	Total	dont truies mères reproductrices	
					Traditionnelles	Améliorées
_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____

43 - PETITS RUMINANTS, ANIMAUX DE BASSE COUR , AUTRE ELEVAGE

CAT **3**

OVINS	CAPRINS	COQS ET POULES	CANES/CANARDS	OIES
_____	_____	_____	_____	_____

DINDES/DI NDONS	LAPINS	ABEILLES (1)	VERS A SOIE (2)	POISSONS	
				Nombre d'étangs	Superficie (en are)
_____	_____	_____	_____	_____	_____

(1) : Nombre de ruches

(2) Nombre de magnaneries

31 - PETITS MATERIELSCAT 1

Bêche	[1 1]	[] []	Pulvérisateur manuel	[2 0]	[] []
Matchette	[1 2]	[] []	Alambic	[2 1]	[] []
Houe Sarcleuse	[1 3]	[] []	Scie	[2 2]	[] []
Hache	[1 4]	[] []	Brouette	[2 3]	[] []
Pelle	[1 5]	[] []	Herse	[2 4]	[] []
Pioche	[1 6]	[] []	Charrue à boeufs	[2 5]	[] []
Faucille	[1 7]	[] []	Rateau	[2 6]	[] []
Secateur	[1 8]	[] []	Vélo	[2 7]	[] []
Arrosoir	[1 9]	[] []	Batteuse à pédale	[2 8]	[] []

32 - MATERIELS DE PECHECAT 2

Filet mouillant	[3 1]	[] []	Ligne	[3 8]	[] []
Filet senne	[3 2]	[] []	Harpon	[3 9]	[] []
Filet épervier	[3 3]	[] []	Bac de séchage	[4 0]	[] []
Casier à langoustes	[3 4]	[] []	Fumoir	[4 1]	[] []
Casier à poissons	[3 5]	[] []	Claie de séchage	[4 2]	[] []
Balance à crabes	[3 6]	[] []	Pirogue	[4 3]	[] []
Balance à langoustes	[3 7]	[] []	Hors Bord	[4 4]	[] []

33 - MATERIELS POUR VACHES LAITIÈRESCAT 3

Bidon Alu	[5 1]	[] []	Silo pour ensilage	[5 6]	[] []
Tank réfrigérateur	[5 2]	[] []	Machine pour couper les fourrages	[5 7]	[] []
Densimètre	[5 3]	[] []	Machine à traire	[5 8]	[] []
Camion frigorifique	[5 4]	[] []	Machine à ensilage	[5 9]	[] []
Hangar pour stockage	[5 5]	[] []			

34 - INSTALLATIONS FIXESCAT 4

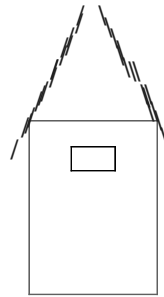
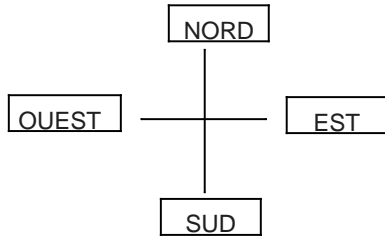
			Capacité				Capacité
Magasin	[6 1]	[] []	[] [] [] []	Chevrerie	[6 5]	[] []	[] [] [] []
Grenier	[6 2]	[] []	[] [] [] []	Poulailler	[6 6]	[] []	[] [] [] []
Etable	[6 3]	[] []	[] [] [] []	Basse -cour	[6 7]	[] []	[] [] [] []
Porcherie	[6 4]	[] []	[] [] [] []	Aire de séchage (café/vanille)	[6 8]	[] []	[] [] [] []

35 - GROS MATERIELSCAT 5

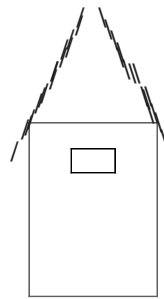
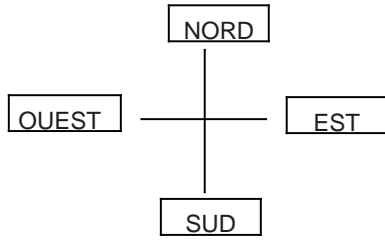
(Utilisé dans le cadre de l'exploitation, en totalité ou en partie)

Nom	Code	a	b	c	
Camion	[7 1]	[]	[]	[]	
Camionnette	[7 2]	[]	[]	[]	
Moto	[7 3]	[]	[]	[]	
Tracteur	[7 4]	[]	[]	[]	
Moissonneuse-Batteuse	[7 5]	[]	[]	[]	
Motoculteur	[7 6]	[]	[]	[]	
Décortiqueur	[7 7]	[]	[]	[]	
Provenderie	[7 8]	[]	[]	[]	
Générateur	[7 9]	[]	[]	[]	
Scie électrique	[8 0]	[]	[]	[]	
Charrette	[8 1]	[]	[]	[]	
Remorque	[8 2]	[]	[]	[]	
Houe tirée	[8 3]	[]	[]	[]	
Charrue tractée	[8 4]	[]	[]	[]	a = Propriété
Pulvériseur	[8 5]	[]	[]	[]	b = Co-propriété
Avion / Hélico	[8 6]	[]	[]	[]	c = Coopérative

VI - REPERAGE DES CHAMPS ET PARCELLES TF 4



VI - REPERAGE DES CHAMPS ET PARCELLES TF 4



FICHE TF7

<p>I - IDENTIFICATION</p> <p>Région : District :</p> <p>Commune : Fokontany :</p> <p>Nom et prénoms du C.E. : N°</p> <p>Hameau de résidence :</p>	<p style="text-align: center;">IDENTIFIANT</p> <p style="text-align: center;">TYPE X <input type="checkbox"/></p> <p>REG <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> DIS <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>FKT <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> COM <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>NUM <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>
--	---

XII - FICHE DE MESURE DE PARCELLE								
Numéro de la parcelle			Numéro de la parcelle			Numéro de la parcelle		
Culture pratiquées			Culture pratiquées			Culture pratiquées		
Distance en mètres du lieu de résidence à la parcelle			Distance en mètres du lieu de résidence à la parcelle			Distance en mètres du lieu de résidence à la parcelle		
Côté	Visée (*) Grades Degrés	Mesure (Mètre)	Côté	Visée (*) Grades Degrés	Mesure (Mètre)	Côté	Visée (*) Grades Degrés	Mesure (Mètre)
Superficie (m²)			Superficie (m²)			Superficie (m²)		
Erreur de fermeture en (%)			Erreur de fermeture en (%)			Erreur de fermeture en (%)		

Numéro de la parcelle			Numéro de la parcelle			Numéro de la parcelle		
Culture pratiquées			Culture pratiquées			Culture pratiquées		
Distance en mètres du lieu de résidence à la parcelle			Distance en mètres du lieu de résidence à la parcelle			Distance en mètres du lieu de résidence à la parcelle		
Côté	Visée (*) Grades Degrés	Mesure (Mètre)	Côté	Visée (*) Grades Degrés	Mesure (Mètre)	Côté	Visée (*) Grades Degrés	Mesure (Mètre)
Superficie (m²)			Superficie (m²)			Superficie (m²)		
Erreur de fermeture en (%)			Erreur de fermeture en (%)			Erreur de fermeture en (%)		

(*) Rayer la mention inutile Feuillet supplémentaire OUI NON

VIII - EXPLOITANT ET ETANGS PISCICOLES - FICHE PEC1

TYPE **616**

81 - EXPLOITANT

Nom et prénoms

Sexe (1) : 1 = Masculin ; 2 = Féminin Age :

Etat matrimonial (1) : 1=célibataire ; 2=Marié ; 3=Divorcé ; 4=Veuf :

Niveau d'instruction (1) : 1=Primaire ; 2=Secondaire 1°dégéré ; 3=Secondaire 2°dégéré ; 4=Supérieur ; 5=Technique/Professionnel

Catégorie d'éleveurs (1) : 1=Producteur d'alevins ; 2=Producteur de poissons de consommation

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

82 - ETANGS PISCICOLES

Nombre d'étangs

N°	Distance (mètre)	Emplacement	Superficie (m²)	Mode de faire valoir	Type d'étangs	Existence d'aménagement	Mode d'élevage	Mode d'irrigation	Mode de drainage	Alimentation			Type de semence (poissons)	Origine semence (poissons)
										Naturelle		Artificielle		
										Demarrage	Entretien			
		1=B.FOND 2=VALLE 3=PLATE 4=COLLI		1=TITRE 2=NON-T 3=FERMA. 4=META 5=GRATIS	1=Etang 2=Bassin 3=Rizière	1=Oui 2=Non	1=Naturel 2=En cage	1=Moto-pompe 2=Canal 3=Source	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Provende 2=Granulé 3=Sans	1=Alevin 2=Carpillon 3=Géniteur 4=Prégéniteur	1=Auto.f 2=Prod. 3=Rivière/lac 4=Autres
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
<input type="checkbox"/> 0 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 0 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 0 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) Encadrer la bonne réponse

ENQUETEUR ET CONTROLEUR

Agent	Nom et prénoms	Date	Signature	Observations générales
Enquêteur	___/___/___	
Contrôleur	___/___/___	

Nom de l'exploitation :

.....

IDENTIFIANT : REG DIS COM FKT NUM

Numero parcelle Nom culture

FEUILLE DE CALCUL - JOURNEES/HOMME (J/H)

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
	Type de travail	Aides familiales					Entr'aide					Salariés temporaires				
		Nbre	Durée/ jour	Nbre jours	Total	J/H	Nbre	Durée/ jour	Nbre jours	Total	J/H	Nbre	Durée/ jour	Nbre jours	Total	J/H
Homme	1															
	2															
	3															
	4															
	5															
	6															
	7															
	8															
	9															
Femme	1															
	2															
	3															
	4															
	5															
	6															
	7															
	8															
	9															
Enfant	1															
	2															
	3															
	4															
	5															
	6															
	7															
	8															
	9															

Col. 3, 8, 13 = Nombre de personne ;

Col 4, 9, 14 = Durée moyenne par jour

Col 5, 10, 15 = Nombre total de jour de travail

Nom de l'enquêteur :	Date : 1er passage	2ème passage
Nom du Contrôleur :	Date : 1er passage	2ème passage